Chute de Chandernagor et perte du Bengale , par Eugène Guénin



SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DES COLONIES FRANÇAISES

CHUTE DE CHANDERNAGOR

ET

PERTE DU BENGALE

PAR

EUGÈNE GUÉNIN



PARIS

ÉDOUARD CHAMPION
5, QUAI MALAQUAIS, 5

ÉMILE LAROSE
11, RUE VICTOR-COUSIN, 11

Libraires de la Société de l'Histoire des Colonies françaises.



CHUTE DE CHANDERNAGOR

ET

PERTE DU BENGALE

Extrait de la

REVUE DE L'HISTOIRE DES COLONIES FRANÇAISES

3e et 4e Trimestres 1914.

SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DES COLONIES FRANÇAISES

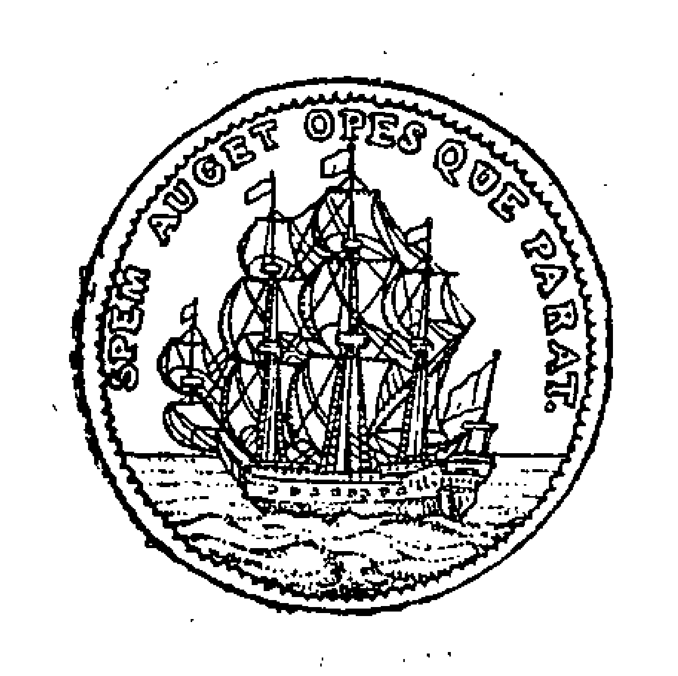
CHUTE DE CHANDERNAGOR

ET

PERTE DU BENGALE

PAR

EUGÈNE GUÉNIN



PARIS

ÉDOUARD CHAMPION
5, QUAI MALAQUAIS, 5

ÉMILE LAROSE
11, RUE VICTOR-COUSIN, 11

Libraires de la Société de l'Histoire des Colonies françaises.

CHUTE DE CHANDERNAGOR

ET

PERTE DU BENGALE

Lorsque Suraja Dowla eut été proclamé nabab du Bengale [1], ses compétiteurs se retirèrent à Calcutta tandis que leur armée campait aux environs de cette ville.

Ce prince, comprenant combien étaient dangereuses pour lui les intrigues qui, chaque jour, se nouaient plus étroites entre les Anglais et ses adversaires, somma le président de la Régence, Drake, de les expulser.

Sur son refus, le nabab levait une armée, s'emparait du fort de Cassimbazar, marchait sur Calcutta, enlevait et saccageait la ville. Les habitants et soldats anglais qui pouvaient s'échapper se réfugiaient sur quelques barques et se laissaient dériver au cours du fleuve.

Pendant cette courte campagne il se produisit un petit fait qui mérite d'être relaté, car, s'il témoigne plus en faveur de nos sentiments humanitaires que de notre sens pratique, il n'en fait pas moins honneur à notre nation.

A Dacca se trouvait, comme chef de la factorerie française, Jacques-Ignace Courtin, fils de François Courtin,

1. Aliverdikan avait, en 1753, désigné pour son successeur Mirza-Mahmoud, qui prit alors le nom de Chirajee al dowlah, c'est-à-dire « Lampe des richesses », dont les Européens firent Suraja Dowla.

chevalier, seigneur de Nanteuil, et de Catherine Colin. Nous le retrouverons plus tard conseiller au Conseil des Indes.

Suraja Dowla marchant sur Calcutta avait envoyé à son représentant à Dacca l'ordre de s'emparer de la factorerie anglaise et d'en faire tous les habitants prisonniers. Sur l'intervention énergique de Courtin, le nabab rapporta cet ordre : les civils et les femmes furent autorisés à se retirer à la factorerie française ; seuls les soldats furent faits prisonniers [1]. Les Anglais, dépouillés de tous leurs biens et privés des choses les plus nécessaires à la vie, furent traités par les Français avec la plus grande bonté (with the greatest kindness).

Le Conseil de Calcutta constatait le fait et ajoutait que la conduite de nos compatriotes dans cette triste circonstance était digne de la reconnaissance de la nation anglaise [2].

Pour bien comprendre toute la portée de ces remerciements, il faut se rappeler la façon dont étaient traités les prisonniers à Calcutta et le fameux « trou noir » [3].

1. « This amical arrangement was entirely due to M. Courtin's good offices, and he was much congratulated on the tact he had shown in preventing the nawab from using violent measures, as he seemed inclined to do at first. » (C. Hill. *Three Frenchmen in Bengal*. Londres, 1903, p. 134.)

2. Voici la déclaration du Conseil :

« The French have behaved with the greatest humanity to such as have taken refuge at their factory, and the tenour of their conduct everywhere to us on this melancholy occasion has been such as to merit the grateful acknowledgment of our nation. »

3. Les Anglais désignent sous ce nom un édifice dans lequel furent entassés les prisonniers après la prise de Calcutta et où la plupart périrent asphyxiés. Sur cet épisode de l'histoire de la lutte de Suraja Dowla contre les Anglais, consulter le récit de Law de Lauriston, dans son *Mémoire sur quelques affaires de l'Empire Mogol*, publié avec une introduction et des notes par A. Martineau. Paris, Champion, 1913, p. 73-75.

Les Anglais restèrent pendant deux mois à la factorerie française, tandis que, par l'intermédiaire de Law de Lauriston, Courtin sollicitait du nabab leur liberté et l'obtenait après de longues et difficiles négociations. Il obtint même l'autorisation de les faire passer, hommes, femmes et enfants, à Chandernagor, et poussa le souci jusqu'à les faire escorter par un détachement de cipayes français chargé de pourvoir à leur sûreté [1].

Lorsque la nouvelle des succès de Suraja Dowla parvint à Madras, le projet caressé par les Anglais de renverser l'influence française dans le Décan fut momentanément abandonné et nos rivaux résolurent de réunir toutes leurs forces contre le nabab du Bengale. Le 18 octobre 1756, une colonne composée de 900 Européens et de 1.500 cipayes, sous les ordres du lieutenant-colonel Clive, gouverneur du Fort Saint-David, s'embarquait à bord de la flotte de l'amiral Watson[2].

L'expédition arrivait vers le milieu de décembre à l'embouchure de l'Ougly. Elle trouvait et recueillait à Fulta, petite ville située sur le fleuve à 3 milles au-dessous de Calcutta, les survivants du désastre [3].

Suraja Dowla, instruit de l'arrivée de cette force, offrit au directeur de Chandernagor, M. Renault de Saint-Germain, de donner à la Compagnie française la ville de Calcutta et ses dépendances aux mêmes conditions qu'elle possédait Pondichéry, c'est-à-dire en toute souveraineté, s'il voulait se joindre à lui contre les

1. Lettres de M. Courtin au Conseil de Chandernagor, 17 août, 16 et 21 septembre 1756.

2. Barchou de Penhoen. *Histoire de la conquête et de la fondation de l'empire anglais dans l'Inde.* Paris, 1841, t. II, p. 15.

3. Malleson. *Histoire des Français dans l'Inde*, p. 375.

Anglais[1]. « Nos ennemis ne pouvaient s'en relever, lisons-nous dans une lettre du 27 septembre 1757 adressée de Pondichéry à Dupleix[2], si nous avions écouté les propositions du nabab qui avait reconnu l'utilité d'une alliance et d'une bonne intelligence avec nous. Rien n'empêchait que nous ne missions à profit ses bonnes dispositions et que nous ne nous trouvassions faisant dans le Gange le personnage que les Anglais avaient ambitionné d'y faire. »

Il est hors de doute que nos rivaux n'auraient pu résister aux forces réunies des Français et de Suraja Dowla. Cela paraissait si évident aux Anglais eux-mêmes que l'amiral Watson jugea prudent, avant de débarquer les renforts qu'il avait amenés, de s'assurer des intentions du directeur de Chandernagor[3].

D'un autre côté, Bussy, qui se trouvait alors dans les Circars du Nord, n'ayant rien à redouter des Anglais dont toutes les forces s'étaient portées au Bengale, pouvait marcher sur Madras, qui était dégarni. C'était la ruine de la puissance anglaise dans l'Inde.

Mais il eût fallu pour cela la sûreté de jugement et la rapidité de décision d'un Dupleix ; Dupleix n'était plus là, et cette admirable occasion de chasser à jamais nos ennemis de cette partie de l'Asie allait nous échapper.

La proposition d'alliance que nous faisait Suraja Dowla semblait cependant devoir être d'autant plus acceptée par le Conseil de Chandernagor que celui-ci avait été

1. Lettre du Conseil de Chandernagor à MM. les syndics de la Compagnie, 16 juillet 1756.

2. Pièces justificatives annexées à la *Réponse du sieur Dupleix à la lettre du sieur Godeheu*, 20 octobre 1763, p. 234.

3. Lettre de l'amiral Watson à M. Renault, 15 déc. 1756 (Bibliothèque Nationale, fonds français, nouvelles acquisitions, 9367, p. 100).

avisé par des lettres de M. Verrier, directeur de la Compagnie à Surate, que l'Angleterre avait déclaré la guerre à la France [1] ; qu'il connaissait l'enlèvement du vaisseau de la Compagnie l'*Indien* à la côte malabare ; qu'il était informé par une lettre des syndics de la Compagnie en date du 23 décembre 1755 « de la prise par l'amiral Boscawen de deux des vaisseaux du roi se rendant au Canada et de la capture en Europe de tous les bâtiments que les Anglais avaient pu rencontrer [2] ».

L'offre du nabab du Bengale fut, malgré tout, rejetée.

Cette solution semblerait à peine croyable si l'on ne songeait que la disgrâce de Dupleix et son rappel avaient annihilé chez les employés de la Compagnie dans l'Inde jusqu'à la moindre velléité d'initiative ; que les directeurs avaient plus que jamais la prétention de diriger de Paris, dans le détail, toutes les affaires de la colonie, ce qui, par suite du temps nécessaire pour venir de Pondichéry en France et y retourner, apportait un an de retard à la solution des questions les plus urgentes, rendait souvent inopportunes les décisions ainsi prises et entraînait quelquefois, comme je l'ai indiqué dans mon *Dupleix* [3], les conséquences les plus désastreuses ; que l'on était encore sous l'influence des idées néfastes de Godeheu, dont on redoutait toujours la puissante intervention ; que la théorie de l'alliance anglaise fascinait enfin certaines personnes à ce point qu'au moment même « où toute notre marine marchande était captive dans les ports d'Angleterre, tel conseiller de Pondichéry opinait de se joindre plutôt aux Anglais

1. Bib. Nat., F. N. A. 9361, p. 40.
2. Bib. Nat., F. N. A. 9367, p. 93.
3. Gr. in-8. Paris, Hachette, 1908.

contre le nabab et de devenir leurs alliés dans le Gange pendant que la France serait en guerre avec eux partout ailleurs [1] ».

En outre, Renault, dont le caractère assez indécis semble s'être mieux accommodé de la gestion commerciale que de la solution des questions diplomatiques et militaires, avait reçu du gouverneur de Pondichéry, Duval de Leyrit, une lettre datée du 28 novembre 1756, dans laquelle se trouvaient ces lignes véritablement stupéfiantes :

Je dois vous prévenir particulièrement que la guerre étant purement maritime, le ministre ne permet à présent qu'aux vaisseaux d'attaquer et de prendre, mais que son intention est que vous n'attaquiez les Anglais sur terre, à moins qu'ils ne vous attaquent les premiers. Vous vous contenterez donc de vous tenir sur la défensive jusqu'à de nouveaux ordres. Il faut attendre aussi pour armer en course, au cas que vous soyiez dans ce dessein [2].

Mais si Renault, « trop scrupuleusement attaché à l'ancienne neutralité tacitement établie dans le Gange par l'usage, sans aucun traité positif [3] », déclinait l'offre de Suraja Dowla, il envoyait des députés à Calcutta pour demander au Conseil de cette ville la reconnaissance, par un acte formel, de cette neutralité si précaire. En cela il cédait aux justes objurgations de Law de Lauriston, alors chef de la loge de Cassimbazar, qui lui écrivait :

Il faut que les Anglais signent promptement une neutralité de laquelle ils ne puissent revenir, ou bien le seul parti qui nous reste c'est de nous joindre au nabab [4].

1. Bib. Nat., F. N. A. 9367, p. 99.
2. Id., p. 98.
3. Bib. Nat., F. N. A. 9359, p. 224.
4. *Mémoire sur quelques affaires de l'Empire Mogol*, p. 92.

Tant que les hostilités durèrent entre Suraja Dowla et les Anglais, l'intérêt de ceux-ci fut d'amuser les députés français, à quoi ils ne manquèrent pas. Ils perdirent d'abord du temps en cérémonies préliminaires ; ensuite, ils proposèrent de s'unir ensemble contre le nabab. Cette proposition étant rejetée, ils en firent plusieurs autres qui n'étaient pas plus recevables, témoignant toujours le plus grand désir d'accéder à la neutralité et n'en venant jamais à la conclusion. Pour l'éloigner encore, ils imaginèrent de former des doutes spécieux sur les pouvoirs du Conseil de Chandernagor qui, subordonné à celui de Pondichéry, n'avait peut-être pas le droit, disaient-ils, de lier l'autorité supérieure [1].

Pendant ce temps, les Anglais reprenaient Calcutta. Suraja Dowla renouvelait alors ses instances auprès de Renault, tandis qu'il s'adressait également à Bussy ; à l'un et à l'autre il faisait les offres les plus avantageuses s'ils voulaient le soutenir dans la lutte qu'il avait entreprise.

Le directeur de Chandernagor lui ayant donné quelques vagues espérances, le nabab lui écrivait à la date du 30 janvier 1757 :

Si vous persistez dans le dessein de me secourir, j'abolis pour jamais les droits annuels sur votre commerce et je vous donne toute liberté pour établir un hôtel des monnaies à Chandernagor. Je vous comblerai de bienfaits et de marques de bienveillance si vous m'envoyez une réponse par laquelle vous promettiez de me secourir [2].

Il lui annonçait en même temps que, conformément à sa demande, les droits sur le commerce des particuliers français étaient fixés au même taux que ceux payés par la Compagnie.

1. Bib. Nat., F.N.A. 9359, p. 224.
2. Bib. Nat., F. N.A. 9367, p. 102.

Quelques jours plus tard, le 19 février, Suraja Dowla nommait Renault gouverneur du port d'Ougly et l'autorisait à faire battre monnaie, soit à Ougly, soit à Chandernagor. Le 23, il le chargeait de la construction d'une forteresse à Ougly, laquelle devait être faite, disait le paravana, « par vos propres gens, avec l'argent pris dans mon trésor [1]. »

Mais ces honneurs, ces avantages ne purent modifier la résolution du directeur français, quoique ce dernier fût instruit des desseins des Anglais sur Chandernagor et des négociations qui se poursuivaient avec Bussy, lequel s'était avancé avec quelques troupes jusqu'à Catak pour conférer avec l'envoyé du nabab.

Fatigué de cet état d'irrésolution, Suraja Dowla, qui avait des forces considérables mais à qui il manquait des chefs pour les conduire, se mit lui-même à la tête de ses troupes et attaqua les Anglais. Battu de nouveau, il se retira à Murshidabad, sa capitale, où il fut contraint de signer un traité aux termes duquel il ratifiait toutes les anciennes possessions de la Compagnie anglaise et lui accordait en outre plusieurs domaines et de nouvelles immunités [2].

Débarrassé de toute préoccupation de ce côté, Clive allait enfin pouvoir mettre à exécution le plan qu'il caressait depuis longtemps et qu'il résumait en ces simples mots dans une lettre du 11 octobre 1756 au Comité secret de Londres : « J'espère que nous serons

1. Bib. Nat., F. N. A. 9367, p. 105.
2. Bolts. *Etat civil, politique et commerçant du Bengale.* La Haye, 1775, t. II, appendices 1 et 2.

bientôt en état de chasser les Français de Chandernagor[1]. »

Néanmoins les Anglais estimèrent que le moment n'était pas encore venu de jeter le masque, et, tandis qu'ils cherchaient à obtenir du nabab la permission d'attaquer nos établissements du Bengale[2], ils firent au Conseil de Chandernagor des ouvertures pour renouer les négociations relatives à la neutralité. MM. Fournier et Nicolas, membres du Conseil de Chandernagor, se transportèrent à Calcutta. Tout parut aller d'abord selon leurs désirs ; on convint de la forme et des articles du traité, l'original fut dressé et près même d'être signé. Cependant, cette troisième députation n'eut pas plus de succès que les autres ; l'amiral Watson, qui avait promis de ratifier ce traité, se rétracta à la nouvelle de l'arrivée le même jour d'un nouveau secours de plus de 1.000 hommes de troupes réglées et de 400 cipayes venus par trois vaisseaux de Bombay, et de Madras par le *Cumberland*, de 80 pièces de canon[3].

Au milieu de ces vicissitudes, Renault, stimulé par de Leyrit qui, dans toutes ses lettres, lui répétait de se fortifier le mieux possible et de mettre Chandernagor à l'abri d'un coup de main, sans d'ailleurs lui fournir autrement le moyen d'exécuter ces ordres[4], avait fait quelques préparatifs de défense.

Presqu'au milieu de la ville s'élevait le fort d'Orléans, « carré de 100 toises bâti en briques, flanqué de 4 bastions de 16 pièces de canon sans dehors, sans rempart

1. I hope we shall be able to dispossess the French of Chandernagor. (Hill, p. 80.)
2. Malleson. *Ouvr. cité*, p. 388.
3. Bib. Nat., F. N. A. 9361, p. 42.
4. Id., p. 39.

ni glacis [1] » et dominé par les maisons qui l'entouraient. « Les murs en terre et briques, d'un pied et demi d'épaisseur sur 8 à 10 de hauteur, formaient les courtines de l'Ouest et du Nord ; des magasins étaient adossés à la courtine de l'Est qui faisait face au Gange et à laquelle on travaillait encore. Tout ce côté était sans fossé, et celui qui entourait les autres, qui était sec et pouvait avoir 4 pieds de profondeur, n'était à proprement parler qu'un ravin [2]. »

Malgré la détresse du comptoir, Renault parvint à achever la courtine de l'Ouest, « avec un grand magasin derrière le parapet de celle du Sud et une partie du mur intérieur qui devait soutenir les terres dont on comptait le terrasser, et à finir d'élever la courtine du Gange [3] ». En même temps, on renouvelait les affûts des pièces en batterie, « pas un seul n'étant en état de servir [4] ».

Le danger devenant plus menaçant, Renault fit prendre par le Conseil une délibération l'autorisant à « abattre l'église et la maison des R. P. Jésuites situées sur le bord du fort, ainsi que celles des particuliers qui masquaient entièrement la courtine du Nord dans toute son étendue. Les bois tirés des débris servirent à palissader un rideau qui régnait d'un bastion à l'autre pour garantir cette même courtine du Nord qui tombait en ruine par vétusté. On éleva devant la porte royale, côté le plus faible du fort, un pâté sur lequel on mit trois pièces de canon ; on travailla ensuite à creuser et à élar-

1. Bib. Nat., F. N. A. 9361, p. 38.
2. Id., p. 39.
3. Id., p. 39.
4. Id., p. 39.

gir le fossé, mais on n'eut pas le temps de le mettre en état de servir à la défense de la place. Un magasin de marchandises, recouvert de balles de gonis pour empêcher les bombes d'en crever les voûtes, servait de casemate [1] ».

La garnison se composait de 146 soldats européens, dont 45 invalides, et de cipayes. Elle se trouva grossie par des transfuges anglais et Renault put constituer une compagnie de grenadiers de 50 hommes, une d'artillerie de 30, une de marine de 60 matelots, auxquelles s'ajouta une compagnie de volontaires formée des employés de la Compagnie, « officiers de vaisseaux, subrecargues et habitants européens [2] ».

Le directeur de Chandernagor crut devoir faire encore une tentative pour conjurer une rupture qui semblait inévitable, et il fit tenir à l'amiral anglais un manifeste dans lequel, après avoir exposé la conduite du Conseil de Chandernagor et les négociations tentées en vue d'un traité de neutralité, il disait en substance : Si nous avions écouté les propositions du nabab, nous aurions joui d'avantages considérables. Non seulement nous avons repoussé ces propositions, mais encore, au risque d'encourir la colère de Suraja Dowla, nous avons, lors de la chute de Calcutta, reçu vos nationaux fugitifs dans notre ville, et nous leur avons donné sans compter aide et assistance. Il terminait en constatant que l'attitude des Anglais n'était en aucune façon justifiée par les procédés du Conseil de Chandernagor, et prenait les puissances européennes établies au Bengale à

1. Bib. Nat., F. N. A. 9361, p. 38.
2. Id., p. 38.

témoins que la conduite franche et loyale tenue en toutes circonstances par ce Conseil ne pouvait donner lieu de la part de l'amiral à rompre la paix et l'harmonie pour le maintien desquelles nous avions fait tant de sacrifices [1].

Un bienfait reproché tint, dit-on, toujours lieu d'offense. Toutes les déclarations du directeur de Chandernagor ne firent qu'encourager nos rivaux à persévérer dans leur résolution.

Peu de jours après l'arrivée des renforts qu'ils attendaient, les Anglais se mirent en marche de nos côtés, sous prétexte d'aller joindre le nabab contre les Patanes qui paraissaient menacer le Bengale d'une irruption.

Ils avaient déjà depuis deux jours côtoyé notre aldée sans y entrer lorsque le 14 mars, à 3 heures du matin, une patrouille aperçut l'avant-garde de l'armée anglaise qui s'avançait à grands pas sur un petit fortin de terre au S.-O. du fort, qui barrait trois rues aboutissant à la campagne, sur chacune desquelles il y avait une pièce de canon [2].

Laissons ici la parole au directeur de Chandernagor qui, le 10 mars 1758, adressait de Pondichéry à « Mgr de Moras, ministre-secrétaire d'État de la Marine et contrôleur général », un rapport sur la prise de la ville [3], rapport dans léquel nous lisons :

J'envoyai sur-le-champ 50 grenadiers pour soutenir ce poste et encourager les cipayes et les Maures répandus sur les plates-formes des maisons voisines; mais ces Maures, qui font partie des 2.000 hommes que le nabab avait laissés à mes ordres au cas que les Anglais nous attaquassent, prirent

1. Bib. Nat., F. N. A. 9367, p. 108-109.
2. Bib. Nat., F. N. A. 9361, p. 43.
3. Bib. Nat., F. N. A. 9361, p. 37 et suivantes.

tous la fuite aux premières décharges et ne reparurent plus de la journée. Néanmoins l'attention qu'on prêta dans ce moment aux mouvements de l'ennemi l'empêcha de tirer avantage de ce vide.

A 9 heures, le feu augmentant, 30 hommes d'artillerie s'y transportèrent avec une pièce à la minute.

A 10 heures, les Anglais mirent le feu aux maisons de la colonie. Craignant alors qu'ils ne cherchassent à profiter de ce désordre, je fis sortir 30 volontaires pour se porter aux endroits les plus pressés. Presque aussitôt nous fûmes attaqués en plusieurs endroits et le fortin si vivement pressé que je fus obligé d'y faire passer 60 matelots. Nous nous soutînmes ainsi dans notre colonie contre les troupes anglaises jusqu'à 7 heures du soir que le feu cessa de part et d'autre. Mais toutes les troupes du fort, harassées d'une longue et pénible attaque faite dans la plus grande chaleur et au milieu d'un incendie qui dura le reste du jour, n'étant point en état d'en soutenir une nouvelle avec la même vigueur, je me déterminai à relever les postes avec d'autant plus de raison qu'on découvrit que l'ennemi, à la faveur de l'obscurité, s'était glissé dans des maisons d'où il pouvait prendre à revers un de nos postes dont la perte eût pu occasionner celle des sept autres de la colonie par la facilité de leur couper la communication du fort, et que ces troupes qui composaient près des trois quarts de notre garnison ne pouvaient, la nuit, dans un si grand éloignement, être secourues par le fort sans le mettre en danger. Les postes furent donc abandonnés à 9 heures du soir que chacun se retira en bon ordre dans le fort, après avoir encloué les canons qu'on ne put pas traîner avec soi.

Quant aux troupes maures, nous ne balançâmes pas, à la conduite qu'elles avaient tenue la veille, à les congédier.

Le 15, les troupes anglaises s'établirent dans la colonie et le même jour se passa à déloger avec 3 pièces de canon guindées sur la plate-forme de l'horloge les fusiliers répandus sur les édifices d'où on découvrait l'intérieur du fort.

La nuit du 15 au 16, on commença à nous envoyer des

bombes et beaucoup de grenades royales qui causèrent quelque dommage.

Le 17, une batterie de 3 pièces de canon de 32 livres élevée sur le bord du Gange à portée de mousquet du fort commença à tirer de grand matin sur le flanc du bastion de l'Est, et fut démontée le même jour.

Le 18, nous découvrîmes que les assiégeants travaillaient dans une maison en face du bastion du Sud à portée de pistolet à en dresser une autre de 5 pièces de même calibre. Celle du Gange qu'ils avaient rétablie la nuit fut démontée pour la seconde fois.

C'est dans le temps que nous étions occupés à ruiner ces batteries par le canon que parut l'escadre anglaise composée du *Kent,* vaisseau de 70 pièces de canon monté par le vice-amiral Watson, du *Tyger* de 66, du *Salisbury* de 56, du *Protector* de 40, du *Bridgewater* de 24, et d'un autre vaisseau de la Compagnie, qui, avec les deux derniers, avait précédé l'amiral. Elle mouilla le même soir à une portée de canon du fort.

Le 19, l'amiral Watson après avoir notifié au directeur de Chandernagor, la déclaration de guerre entre la France et l'Angleterre et l'ordre qu'il avait de Sa Majesté britannique de faire à ses ennemis tout le mal possible, le sommait de lui remettre immédiatement le fort de Chandernagor, promettant à tous les officiers, soldats et habitants protection pour leurs personnes et effets particuliers. En cas de refus, ils encourraient « le sort en usage dans la guerre ».

Renault répondit qu'il était résolu à défendre la place jusqu'à la dernière extrémité ; mais il n'avait pas eu le temps de mettre la ville à couvert du côté de la rivière et la hauteur d'eau qui recouvrait les vaisseaux coulés par ses soins dans l'endroit le plus étroit de la rade lui donnait sujet de craindre que les bâtiments anglais, au

feu desquels on ne pourrait résister, ne vinssent s'embosser devant le fort. Il écrivit donc à l'amiral : « Si vous voulez traiter de la rançon de cette ville pour une somme déterminée payable en lettres de change sur la Compagnie à Paris, vous n'avez qu'à en fixer le montant [1]. »

Mais ce n'était pas de l'argent qu'il fallait aux Anglais ; ils étaient d'ailleurs assurés d'en trouver dans la place plus encore qu'ils n'en auraient obtenu par une rançon [2] ; ce qu'ils voulaient, c'était porter le coup mortel à la Compagnie française, la seule rivale qu'ils eussent réellement à redouter, et détruire jusqu'au dernier vestige tout ce qui pouvait attester dans le Bengale la gloire de la France et en perpétuer le souvenir. La proposition du directeur de Chandernagor fut donc rejetée et les hostilités recommencèrent.

A la sortie de l'armée anglaise de Calcutta pour venir de ce côté, déclare Renault dans son rapport à M. de Moras, j'avais écrit à M. Law de faire souvenir le nabab de sa promesse de nous secourir au cas que les Anglais nous attaquassent et d'en presser l'exécution. Ce chef, malgré les difficultés que lui suscitait à chaque instant le Conseil de Suraja Dowla gagné par les Anglais, était parvenu, à force de mouvements, à faire partir plusieurs djamadars à la tête d'environ 15.000 hommes, auxquels s'étaient joints tout ce qu'il avait pu rassembler de soldats européens sous le com-

1. Bib. Nat., F. N. A. 9367, p. 110.
2. « Les effets trouvés à Chandernagor dans les magasins de la Compagnie furent vendus par les Anglais 2.860.000 livres » (Bib. Nat., F. N. A. 9367, p. 113), qui furent partagées entre les forces de terre et celles de mer. (Bib. Nat., F. N. A. 9359, p. 225.) Quant aux biens des particuliers « enlevés tant chez les Maures que chez les Hollandais, ces prises ne peuvent être thésaurisées ». (Rapport Renault.)

mandement d'un officier français de retour de Patna. Mais M. Clive, commandant des forces anglaises de terre, ayant écrit au nabab le jour même qu'il nous attaquait qu'il allait se retirer puisqu'il ne voulait pas qu'il fit la guerre aux Français et laisser le pays tranquille, ce seigneur, trompé par cette assurance, rappela ses troupes aussitôt, et, lorsqu'il fut tiré d'erreur, les obstacles que ses généraux gagnés apportèrent à l'exécution de ses ordres empêchèrent qu'on pût profiter de sa bonne volonté.

L'artifice des ennemis pour nous priver des secours du nabab ne fut pas le seul qu'ils employèrent contre nous. Pendant le siège, à l'aide de flèches, ils jetèrent dans la place quantité de billets portant amnistie à tous leurs déserteurs qui retourneraient chez eux, gratification aux autres soldats et promesse aux officiers de leur donner le même grade que celui qu'ils quitteraient avec une récompense proportionnelle à leur mérite.

Cossart de Terraneau, sous-lieutenant de cette garnison, qui avait perdu un bras dans les guerres de la côte au service de la nation et commandait l'artillerie, passa le 19 au soir chez les ennemis, et, la même nuit, à la nouvelle direction des bombes des assiégeants, je n'eus pas lieu de douter qu'il ne nous eût rendu de mauvais offices.

Le 20, le feu des ennemis fut plus vif qu'à l'ordinaire; néanmoins nous parvînmes à les empêcher de se servir de leurs batteries.

La nuit du 20 au 21 mars, je commandai 50 soldats avec un détachement de cipayes et quelques matelots pour enclouer les batteries des assiégeants; mais, sur le rapport des gens que j'envoyai pour épier leur contenance, cette sortie, dont on ne pouvait tirer tout le succès qu'on se promettait qu'en surprenant l'ennemi, n'eut point lieu.

Le 21, notre batterie du bord du Gange fut attaquée avant le jour et les Anglais repoussés avec perte ; nous fîmes quelques prisonniers.

Le 22 se passa comme les 3 jours précédents, de la part des ennemis, à nous jeter des bombes et à profiter des avantages que leur donnait l'élévation et la proximité des mai-

sons, et, de la nôtre, à empêcher l'avancement de leurs travaux. Jusqu'à ce jour ils nous avaient envoyé 2.000 tant de bombes que de grenades royales.

Le 23, à 6 heures du matin, l'escadre, voyant le peu de succès de l'armée de terre malgré tous ses efforts, mit à la voile et les trois plus gros vaisseaux, à l'aide d'un bon vent, vinrent comme un trait s'embosser devant notre fort à portée de mousquet. Alors les troupes de la batterie du bord du Gange qui n'avaient encore pu faire qu'une seule décharge, se trouvant tout à coup accablées du feu des hunes et des vaisseaux, l'abandonnèrent et eurent beaucoup de peine à gagner le fort. Le vaisseau le *Tyger* se mit devant le bastion du pavillon, le *Kent* au milieu de la courtine et le *Salisbury* un peu plus bas. 14 pièces de canon de 8, de 12 et de 18 étaient tout ce que nous pouvions leur opposer.

J'envoyai aussitôt pour renfort aux bastions du Sud et du pavillon, qui font face au Sud, la compagnie de grenadiers avec un détachement suivi de celle d'artillerie ; mais ces troupes, au feu des vaisseaux joint à celui des batteries de terre rétablies dans la même nuit et de plus de trois mille hommes répandus sur les maisons qui découvraient l'intérieur du fort, prirent presque toutes la fuite, laissant deux de leurs officiers, l'un tué et l'autre blessé. Je fus obligé d'y faire passer sur-le-champ et successivement presque toute la marine et les habitants des autres postes.

L'attaque fut soutenue avec vigueur depuis 6 heures du matin jusqu'à 10 heures et demie que toutes les batteries furent couvertes de morts et de blessés, les canons démontés et les merlons détruits malgré leur renfort intérieur de balles de marchandises ; personne ne put plus paraître sur les bastions désolés par plus de deux cents pièces de canon. L'épouvante s'étant mise dans la troupe par la perte dans cette attaque de nos canonniers et de près de deux cents hommes, les bastions minés par le pied menaçant à chaque bordée d'écrouler et un corps de troupes anglaises couchées ventre à terre derrière un rideau qu'on avait commencé à élever sur le bord du Gange pour couvrir ce côté du fort qui se trouvait sans fossé et sans rempart étant prêt à

donner, je ne crus pas, dans l'état où se trouvait la place, pouvoir prudemment l'exposer à un assaut. En conséquence, je fis battre la chamade.

C'est dans ce moment de confusion et de désordre que les déserteurs sortirent armés par la porte royale et eurent le bonheur de passer et d'aller joindre M. Law.

Voici le texte de la capitulation, tel qu'il figure dans le mémoire intitulé *Des Établissements français en Asie et principalement de ceux de Bengale*[1], avec les réponses de l'amiral anglais sur chaque article.

Capitulation du fort d'Orléans de Chandernagor faite entre M. Watson, vice-amiral de l'escadre bleue de S. M. B., et M. Renault, directeur-général pour la Compagnie des Indes de France, et MM. les conseillers du Conseil.

ART. 1er.

D. — Tous les déserteurs auront la vie sauve.

R. — Les déserteurs seront absolument remis.

ART. 2.

D. — Tous les officiers de la garnison seront prisonniers de guerre sur leur parole d'honneur ; il leur sera libre d'emporter avec eux tout ce qui leur appartient, et pourront se retirer où bon leur semblera, en promettant de ne pas servir contre S. M. Britannique pendant la présente guerre.

R. — Accordé.

ART. 3.

D. — Les soldats de la garnison seront prisonniers de guerre tant que la guerre durera ; à la paix ils seront renvoyés à Pondichéry et seront jusqu'alors entretenus et nourris par la Compagnie d'Angleterre.

R. — Oui, mais ils seront renvoyés à Madras ou en Angleterre suivant que l'amiral le jugera à propos, avec la liberté

1. Bib. Nat., F. N. A. 9367, p. 111 et suiv.

à ceux qui ne sont pas Français de prendre, s'ils le veulent service dans les troupes anglaises.

ART. 4.

D. — Les cipayes de la garnison ne seront point prisonniers de guerre ; il leur sera permis de se retirer à la côte dans leur pays.

R. — Accordé.

ART. 5.

D. — L'État-major et l'équipage du vaisseau le *Saint-Contest* sera renvoyé à Pondichéry par le premier vaisseau anglais qui partira pour la côte.

R. — Les officiers et l'équipage dudit vaisseau seront traités comme les soldats et envoyés à Madras ou en Angleterre.

ART. 6.

D. — Les RR. PP. Jésuites auront le libre exercice de leur religion dans la maison qu'ils habitent ; les ornements, vases et ce qui est nécessaire au culte leur sera remis, ainsi que tout ce qui leur appartient.

R. — L'amiral ne consent pas qu'aucun Européen reste à Chandernagor, mais consent à ce que les Jésuites aillent à Pondichéry avec leurs ornements d'église.

ART. 7.

D. — Tous les habitants, de quelque condition et nation qu'ils soient, seront mis en possession de leurs maisons et généralement de tout ce qui se trouvera leur appartenir tant dans le fort que dans la colonie.

R. — A l'égard de cet article, laissé à l'amiral qui rendra justice.

ART. 8.

D. — Les comptoirs de Cassimbazar, de Dacca, de Patna, de Balassor et de Jougdia resteront sous le commandement des chefs qui les dirigent.

R. — A être arrangé entre l'amiral et le nabab.

Art. 9.

D. — Le directeur et conseillers du Conseil et les employés de la Compagnie auront la liberté de se retirer où bon leur semblera.

R. — Accordé.

Au fort d'Orléans, le 23 mars 1757.

La capitulation fut signée à 3 heures; à 4 heures, l'ennemi entrait dans le fort.

Quoiqu'en ait pu écrire Voltaire[1] qui, sur les événements de l'Inde, paraît avoir été aussi mal renseigné que pour le Canada, la défense avait été héroïque et l'ennemi lui-même rendait hommage au courage des défenseurs de la place.

Il faut reconnaître, écrit dans son Journal le Dr Edouard Ives, chirurgien à bord du vaisseau de l'amiral Watson, que les Français se défendirent vaillamment, car ils restèrent à leurs pièces tant qu'ils en eurent à servir. Nous ne pûmes jamais savoir combien ils avaient perdu de monde, quoiqu'ils avouassent avoir emporté quarante morts du bastion Sud-Est. Les défenseurs du bastion Nord-Est furent anéantis à deux reprises.

Un officier, Broome, dans son *Histoire de l'armée du Bengale*, déclare que la conduite des assiégés fut des plus courageuses et digne de Français; il cite notamment l'héroïsme déployé par le capitaine de la Vigne Buisson, commandant d'un navire de la Compagnie[2].

1. *Fragments de quelques révolutions dans l'Inde*, 1773.

2. «The conduct of the French on this occasion was most creditable and well worthy the acknowledged gallantry of that nation. M. Renault, the governor, displayed great courage and determination; but the chief merit of the defence was due to M. de la Vigne Buisson, commander of the french Company's

Un autre officier, Archenholtz, « ci-devant capitaine d'infanterie au service de S. M. le roi de Prusse », écrivait de son côté [1] :

La défense que firent les Français était d'autant plus digne d'éloge que presque toute la garnison, excepté les officiers, ne s'était jamais trouvée dans des affaires dangereuses, et se serait encore défendue plus longtemps si les vaisseaux ne se fussent approchés si près du fort et n'eussent, par leur feu continuel et terrible, fait taire les batteries de l'ennemi.

Le courage malheureux ne trouva pas chez nos rivaux le respect auquel il avait droit.

Les Anglais venaient à peine de prendre possession de la ville, lisons-nous dans le rapport de Renault, que le colonel Clive exigea, avec menace de ne laisser sortir personne, qu'on s'engageât par écrit à ne point porter les armes contre le roi d'Angleterre et ses alliés, malgré que, par le neuvième article de la capitulation, les directeurs, conseillers et employés fussent déclarés libres, n'y étant point fait mention de prisonniers de guerre comme au deuxième article où les officiers le sont sur leur parole. L'effet répondant aux menaces et cette démarche étant soutenue par des ennemis que nos représentations ne pouvaient fléchir et au milieu desquels nous nous trouvions sans défense, nous fûmes obligés d'y souscrire et de promettre même de ne point aller plus haut que Chinchurat, où je me retirai avec le reste de la colonie.

Nous comptions, à l'accueil favorable que nous y firent les Hollandais, être à l'abri, dans ce nouveau séjour, des violences de nos ennemis : mais nous ne tardâmes pas à être désabusés.

ship *Saint Contest*. He took charge of the bastions and directed their fire with great skill and judgment, and by his own exemple inspired energy and courage into all those around him. »

1. *L'Anglais aux Indes* d'après Orme. Lausanne, 1791, t. II, p. 407.

Le 12 avril, le colonel anglais m'envoya une lettre où il me reprochait et au Conseil d'avoir manqué à l'engagement signé dans le fort d'Orléans après la reddition de la place par des assemblées et correspondances avec le gouvernement maure et nos comptoirs subordonnés. Il nous marquait ensuite de nous partager dans les différentes colonies européennes.

Le Conseil, dans sa réponse, mit en évidence l'imposture de ces calomnies ; mais à ses représentations sur l'impossibilité de le satisfaire sur notre séparation sans nous compromettre, ce commandant, voyant que nous nous éloignions de ses vues en ne voulant point nous séparer, voulut, à défaut de raisons, employer la force, et, le lendemain qu'il écrivit au directeur hollandais pour le prier de faire assembler chez lui tous les Français qui étaient dans sa colonie, deux de ses officiers m'y signifièrent, ainsi qu'au Conseil, en qualité de son prisonnier de guerre, un ordre de me rendre à son camp.

Cet ordre était ainsi conçu [1] :

Je vous somme, Messieurs du Conseil de Chandernagor, au nom de S. M. B., de vous rendre au camp anglais proche de Chandernagor.

Fait à Chinchurat le 13 avril 1757.

John Croneilh, capitaine.

Ma surprise fut extrême, déclare Renault, de nous voir faire un pareil compliment chez une puissance étrangère en présence du chef, et que lui-même eût permis à quantité de cipayes anglais d'entrer à main armée dans sa colonie pour s'emparer des rues et investir ma maison. Je représentai qu'outre que nous n'étions pas prisonniers de guerre comme il pouvait le voir lui-même par notre capitulation, par conséquent soumis aux lois du colonel Clive, j'avais dû me croire à l'abri de pareilles insultes chez lui, et, ne pouvant me per-

1. Bib. Nat., F. N. A. 9367, p. 114.

suader que sa condescendance pour les Anglais pût aller au point de nous y laisser violenter, je dis aux officiers de cette nation que je ne les suivrais pas, le papier signé dans le fort après la capitulation ne nous engageant à rien pour avoir été extorqué.

Cependant, pour empêcher les suites de cette affaire, j'envoyai vers M. Clive MM. Fournier et Laporterie. Ces deux conseillers furent arrêtés dès leur arrivée, et le premier n'eut la liberté de revenir, sur sa parole, que pour m'apprendre la détermination de ce colonel de nous tirer de Chinchurat à quelque prix que ce fût. En effet, les mêmes officiers s'en vinrent l'après-midi chez le directeur hollandais nous réitérer l'ordre de les suivre, sinon qu'ils nous y contraindraient.

Le Conseil hollandais, de connivence, sans doute, avec nos ennemis et sans égard à notre protestation contre ce qui s'était passé le matin, nous dit à cela que, cette affaire ne le regardant aucunement, les Anglais pouvaient agir comme ils le voudraient, et le directeur poussa même l'indignité jusqu'à me dire personnellement de sortir de sa colonie.

Alors, la crainte du désordre auquel les cipayes anglais auraient pu se porter contre les femmes me détermina à me rendre au camp, où M. Clive, pour donner quelque couleur apparente à cette violence, avec la correspondance qu'il nous imputait avec le gouvernement maure nous accusait encore d'avoir fait évader de Chandernagor plusieurs soldats et marins français au moyen des habits qu'on leur fournissait, et, en troisième lieu, d'avoir fait passer à Cassimbazar plusieurs de ces fugitifs pour se joindre à M. Law. Il n'apportait aucune preuve des deux premières accusations, et, pour la troisième, il en donnait pour conviction démonstrative l'argent que j'ai fourni à ces fugitifs pour subsister à Chinchurat et s'appuyait sur le témoignage de deux pions maures et d'un soldat français déserteur. Ce Français, qu'on n'a jamais produit devant moi, a déclaré, dit M. Clive, que j'avais insisté pour qu'il allât à Cassimbazar, ce qu'il ne refusa de faire que parce que sa femme et sa famille étaient à Chinchurat, et les pions rapportaient avoir été chargés de

conduire à différentes reprises des matelots échappés de Chandernagor chez M. de la Vigne, leur capitaine. C'est là tout ce dont ils se sont souvenus.

Nous n'eûmes pas de peine à lui démontrer de vive voix, le peu de fondement de tous les sujets de plainte qu'il disait avoir contre nous ; mais ce commandant, ne voulant point entendre raison, ne nous laissa retourner chez les Hollandais y reprendre nos hardes que sur notre parole d'honneur de revenir le lendemain pour nous rendre à Calcutta, où l'on devait nous convaincre des griefs dont il nous chargeait, avant de sortir de Chinchurat.

Nous envoyâmes au Conseil hollandais une seconde lettre concernant le violement du droit des gens exercé sur notre personne et une autre au colonel Clive contre sa contravention à la capitulation du fort d'Orléans [1] ; après quoi nous partîmes pour Chandernagor, où nous nous embarquâmes avec un officier anglais. Nous passâmes une partie de la nuit à l'établissement des Danois, à qui nous remîmes une copie de la capitulation et nos protestations contre les Hollandais et M. Clive, et, le lendemain, au point du jour, nous nous rendîmes à Calcutta, où, à notre arrivée, nous fûmes mis en deux maisons différentes et gardés étroitement.

Au bout de huit jours de détention, les preuves des faits qu'on m'imputait ne paraissant point et ne pouvant non plus parvenir à voir le vice-amiral, je lui écrivis pour me plaindre d'abord des violences que M. Clive nous avait faites dans le fort d'Orléans sitôt après la capitulation et récemment à Chinchurat en nous imputant faussement des intelligences avec les Maures, l'évasion de nos prisonniers et d'avoir voulu faire passer des soldats à Cassimbazar.

J'en eus pour réponse au sujet de violences exercées dans le fort qu'en étant gouverneur, commandant et commissionné tel, j'étais indispensablement officier, conséquemment com-

1. Ce document était ainsi conçu : « Nous vous déclarons protester de nouveau contre vos violements de la capitulation du fort d'Orléans et nous vous rendons responsables de tous les dommages qui pourraient en résulter contre les sujets de S. M. très Chrétienne. » (Bib. Nat., F. N. A. 9367, p. 115.)

pris dans le second article de la capitulation où tous les officiers de la garnison sont prisonniers de guerre, et qu'ainsi je n'étais pas fondé à me plaindre qu'on m'eût extorqué ma parole ; quant au neuvième article que nous interprétions en notre faveur, qu'il n'avait été ajouté que pour expliquer que, par le second, il n'y avait que les officiers (ayant rarement au delà de leur linge et hardes) qui emporteraient ce qui leur appartenait, n'étant pas raisonnable qu'on accordât la même permission à nous, directeur, conseillers et employés, en qui se trouvaient confondus l'officier et le marchand, puisque, par ce moyen, la plupart des biens d'un chacun eût pu être emportée du fort, qu'il était nécessaire que les conditions qui nous étaient accordées touchant nos effets fussent particulièrement mentionnées et stipulées, ce qui lui paraissait être la seule raison qui faisait insérer l'article 9, puisque, excepté ce point seul, il n'était nullement nécessaire.

Les raisons que donnait l'amiral de l'insertion du neuvième article n'étaient pas vraisemblables en ce qu'elles donnent à entendre que nous-mêmes, directeur et conseillers, qui devions nous croire, selon lui, dans la classe des officiers, aurions voulu, de notre propre mouvement, nous dépouiller de nos biens, qui nous étaient déjà accordés par le second article, dans la vue de ne pas léser notre ennemi. Je lui représentai qu'aucun des articles de la capitulation n'étant relatif à l'autre, il était plus naturel de penser que, n'ayant point encore parlé des directeur, conseillers et employés, on n'avait songé uniquement qu'à y établir d'une manière sensible, en ne faisant point mention de prisonniers de guerre, leur liberté pour laquelle ils se dépouillaient volontiers de leurs biens, et qu'au contraire, dans le second article, on n'avait demandé pour les officiers ce qui leur appartenait qu'en dédommagement et en compensation de la liberté qu'ils perdaient, que c'était là le vrai sens des articles dont nous pouvions mieux rendre raison que qui que ce soit, les ayant dressés nous-même, qu'ayant stipulé pour moi, dans un article à part et n'ayant jamais pris le titre de gouverneur, comme il le disait, mais celui de directeur, en vertu duquel je commandais dans le fort, je ne devais pas être compris

dans le second article qui constitue prisonniers de guerre sur leur parole les officiers de la garnison, et qu'il arrivait tous les jours que des personnes chargées d'ordres de leurs supérieurs traitaient du sort d'une place, d'une province, etc., sans être revêtues du titre d'officiers, mais bien en vertu des pouvoirs qu'on leur avait donnés à cet égard.

Ce vice-amiral, qui garde le silence sur les correspondances avec les Maures et l'évasion de nos prisonniers, passe à notre récusation du témoignage du soldat français déserteur pour dire que tous nos efforts pour détruire la déclaration de ce soldat tombent d'eux-mêmes n'étant fondés que sur la supposition qu'il était dès lors un déserteur, ce qui n'était absolument point, ne sachant pas même dans ce temps-là si ses services seraient agréés, et me faisait ensuite un crime d'avoir fourni de l'argent aux prisonniers évadés de chez eux et qui incontestablement étaient devenus leurs ennemis, en les mettant par là en état de s'avancer dans le pays et d'aller joindre M. Law.

Je répondis au sujet du soldat français déserteur, que je n'ai point vu et qui a, dit-on, déclaré que j'avais insisté qu'il passât à Cassimbazar, que, soit qu'il fût passé à notre service avant ou après cette déclaration, on ne me persuaderait jamais qu'il n'eût été poussé à inventer une pareille calomnie par des vues d'intérêt. A l'égard de l'aveu que j'avais fait d'avoir donné quelque subsistance à des gens échappés des prisons, je ne pus m'empêcher de témoigner ma surprise de ce qu'on prétendait par là que j'avais rompu l'engagement de Chandernagor. Car enfin, en partant de ce principe, il s'ensuivait qu'on devrait laisser mourir des malheureux de faim sous prétexte que des secours alimentaires les mettraient en état de nuire ; paradoxe d'autant plus frappant que ces gens étaient de ma nation. J'en appelais à lui-même si un pareil traitement s'accorderait avec les sentiments de l'humanité.

M. Watson me cita encore, pour achever de me convaincre de notre bonne foi à garder notre parole, la conduite scandaleuse d'un de nos officiers nommé Saint-Martin, qui s'est rendu lui-même prisonnier, a donné sa parole d'honneur par

écrit pour ravoir ses effets, et est allé ensuite trouver M. Law. A cela je le priai de faire attention que, cet officier n'étant point dans le fort lors de la capitulation, on avait d'autant moins de raison de nous charger à ce sujet que j'ignorerais même encore qu'il eut sa capitulation en particulier s'il ne me faisait l'honneur de me le dire lui-même.

Le vice-amiral se contenta pour toute réponse à ma seconde lettre de m'en annoncer la réception par un de ses capitaines. La sévérité avec laquelle nous étions détenus augmentait néanmoins de jour en jour. Pendant les différentes maladies dont nous avons tous été attaqués les uns après les autres, ce n'a été qu'avec des peines infinies que nous sommes parvenus à obtenir un chirurgien français qu'on enferma avec nous, et on alla même jusqu'à me refuser les secours spirituels dans un temps où, réduit à l'extrémité, je ne demandais plus d'autre grâce. Ne pouvant nous persuader que les prétextes que nous donnaient les Anglais fussent la véritable cause de notre détention, tant de dureté et une opiniâtreté si constante à nous resserrer étaient toujours pour nous mystère impénétrable. Nous découvrîmes enfin le vrai motif de cette persécution en apprenant que les Anglais méditaient de déposer Suraja Dowla.

Au commencement de la guerre, les Anglais avaient nommé un comité pour diriger les opérations militaires du Bengale. Les membres qui le composaient étaient Drake, Watson, Clive et Kirpatrick.

Clive établit comme indispensable la nécessité d'opérer une révolution dans le gouvernement des États du nabab, sans quoi, suivant lui, le crédit des Anglais n'aurait jamais de fondements solides. Son projet fut adopté et on lui laissa le soin de l'exécuter de concert avec M. Watts, résident de la Compagnie à la cour du nabab [1].

1. *Affaires de l'Inde depuis le commencement de la guerre avec la France en 1756 jusqu'à la conclusion de la paix en 1783*. Londres — Paris, 1788, t. I, p. 37.

La première partie du plan de Clive, l'expulsion des Français de Chandernagor, était accomplie ; il s'agissait maintenant d'en exécuter la seconde partie, la déposition de Suraja Dowla.

Le choix de son successeur tomba sur un de ses généraux, Meer Jaffier, homme fort riche et dont l'influence était aussi grande dans l'armée que dans les conseils du souverain. Nos rivaux signèrent avec lui le traité que voici [1] :

Art. 1er. — Je confirmerai l'accord fait entre les Anglais et Suraja Dowla.

Art. 2. — Les ennemis des Anglais seront mes ennemis.

Art. 3. — Je livrerai aux Anglais tout ce qui, dans les provinces de Bengale et Orixa, appartenait aux Français, auxquels je ne permettrai plus d'y avoir d'établissements.

Les articles suivants accordaient aux Anglais des avantages financiers ou territoriaux. C'est ainsi que Meer Jaffier leur promettait « 300 laks de roupies [2], tant pour dédommagement des pertes de la nation que pour gratifications aux troupes, à la marine et au Conseil [3] ».

Ici, un petit détail dans l'exécution du plan conçu par Clive mérite de retenir l'attention.

La conspiration fut conduite par les intrigues d'un marchand noir nommé Omischund qui, désirant profiter d'une négociation si importante, demanda un prix exorbitant pour récompense de sa trahison. Les principaux agents, après avoir fait l'estimation de tous les avantages, jugeant que les demandes étaient injustes et trop usuraires, résolurent de

1. Bib. Nat., F. N. A. 9359, p. 228.
2. Le lak de roupies valait 250.000 livres de notre monnaie.
3. Bib. Nat., F. N. A. 9361, p. 55.

tromper son avarice sans exposer leur projet à aucun danger en excitant son ressentiment.

Pour faire réussir cette manœuvre avec plus de certitude, on prépara deux traités auxquels les parties contractantes mirent leurs noms, dans l'un desquels les propositions d'Omischund étaient formellement écrites, et dans celui que l'on avait dessein d'observer on n'y faisait pas mention de son nom. Aucun argument ne put engager l'amiral Watson à signer un instrument aussi infâme ; mais il donna ses mains à la supercherie en permettant, à la requête de Clive, qu'un autre signât son nom [1].

Une pareille conduite, si peu digne d'un officier, pourrait, à première vue, passer pour une de ces légendes auxquelles s'attardent trop souvent les historiens ; mais Sir John Malcolm confirme formellement ces faits [2], et, dans une déposition citée par M. Buckingham [3], déposition qui figure au Registre du Comité de la Chambre des Communes, année 1772, p. 111, on peut lire :

Lord Clive informe le Comité que ce traité avait été envoyé à l'amiral Watson, qui avait refusé de le signer, mais qui avait consenti à ce que M. Lushington, qui en était le porteur, y apposât son nom.

Et plus loin, dans la même déposition, Clive ajoute, parlant du pillage des richesses du nabab : « M. Lushington n'a reçu que bien peu de chose, environ 50.000 roupies. »

Pour commettre un faux, ce n'est évidemment pas beaucoup.

1. *Affaires de l'Inde*, t. I, p. 40.
2. Robert Orme, *The history of the military transactions of the British nation in Indostan from 1745 to 1763*. Londres, 1763-1776, t. II, p. 155.
3. *Tableau pittoresque de l'Inde*. Paris, 1835, p. 285-286.

Ajoutons, pour en finir avec ce petit incident, qu'Omischund, averti par Clive, après l'élévation du nouveau nabab, de la ruse dont il avait été le jouet, en perdit la raison.

Quant aux serments solennels prodigués à Meer Jaffier, ils eurent le même sort que ceux faits à Omischund. On le laissa déposer à son tour par une conspiration nouvelle, et on tira de son successeur des sommes énormes. Ce dernier ne tarda pas à être renversé lui-même et Meer Jaffier, rétabli sur le trône, paya encore largement aux Anglais sa restauration [1].

Il est décidément des gens dont il est dangereux de se faire les complices !

Mais n'anticipons pas sur les événements et reprenons le fil de notre récit.

Au moment d'exécuter leurs sinistres desseins contre Suraja Dowla, les Anglais « regardèrent comme essentiel de s'assurer d'abord du Conseil français » dans la crainte qu'il n'informât le nabab de ce qui se passait, et d'éloigner M. Law de Cassimbazar :

L'enlèvement du Conseil ne leur coûta pas beaucoup, n'ayant eu besoin que de prétextes auprès des Hollandais ; mais il n'en fut pas de même de l'éloignement de M. Law, qui, par ses intrigues, rendit longtemps inutiles les vives instances et les menaces terribles que faisaient les Anglais au nabab pour qu'il le leur livrât [2].

L'amiral Watson alla jusqu'à écrire à Suraja Dowla que, s'il continuait à protéger les restes des ennemis de son

1. De Lanoye. *L'Inde contemporaine*. Paris, Hachette, 1855, introduction, p. 15.
2. Rapport Renault. Bib. Nat., F. N. A. 9361.

roi, il allumerait dans son pays un feu que toutes les eaux du Gange ne pourraient éteindre.

En même temps, le colonel Clive lui représentait que l'intention des Anglais n'était point que l'expulsion des Français causât la moindre diminution de ses revenus, qu'ils étaient prêts à lui compenser cette perte ; mais que les choses étaient à un tel point dans le Bengale que, pour prévenir de nouveaux troubles, il était de son intérêt comme du leur d'en expulser totalement les Français... Le nabab, entraîné par les perfides conseils de ses courtisans, vendus aux Anglais, céda aux instances de ceux-ci [1].

Après un mois d'hésitation, il invitait Law à se retirer de ses États. Mais il lui fournit de l'argent, des armes, des munitions, et, comme nos ennemis voulaient inquiéter sa retraite, il le leur défendit.

En même temps, il demandait à Law de rester avec sa petite troupe, qui se composait d'environ 300 européens et 200 cipayes, à Baghelpore, dans le Bahar, « où il les entretint à ses frais, pour qu'ils fussent à même de seconder ses efforts contre les Anglais, le cas échéant [2] ».

Les Français incarcérés ou chassés du Bengale, le traité avec Meer Jaffier signé, nos rivaux, sous un prétexte quelconque, attaquèrent le nabab. La rencontre décisive eut lieu dans la plaine de Plassey, avant que Law, surpris par la rapidité d'événements qu'il aurait dû cependant prévoir, ait pu rejoindre le nabab, « dont les lettres avaient d'ailleurs été retardées par trahison [3] ».

Meer Musdam, le plus fidèle et le plus habile des généraux de Suraja Dowla, ayant été mortellement blessé par un bou-

1. Révolutions du Bengale, 1725-1765. Bib. Nat., F. N. A. 9359, p. 236.
2. Archenholtz, t. II, p. 404.
3. Hill, p. 106.

let de canon au commencement de la bataille, le commandement tombait alors au confédéré des Anglais [1].

Au milieu de ces trahisons, de ces faux, de ces marchés honteux, de toutes ces vilenies dont se rendaient coupables tour à tour les Anglais et les Maures, voici, comme une fleur sur un fumier, un acte de dévouement et de courage dont le héros fut un Français nommé Sinfray, secrétaire du Conseil de Chandernagor.

Parti de Cassimbazar avec Law, il avait reçu de celui-ci l'ordre de retourner auprès de Suraja Dowla. Accompagné de 38 européens avec 4 pièces de canon, il rejoignait le nabab à Plassey.

Lorsque Meer Jaffier eut passé à l'ennemi, Sinfray et sa petite troupe ne se laissèrent pas entraîner par la déroute de l'armée du nabab et ils essayèrent de couvrir sa retraite. Postés dans une redoute, ils firent sur les Anglais un feu si vif que quelques Hindous, enhardis par tant de courage et de sang-froid, se joignirent à eux et les imitèrent. L'ennemi subit là des pertes plus fortes que dans son attaque principale [2].

Sinfray à la tête de ses hommes s'était battu comme un héros pendant fort longtemps. Il ne se retira même que par l'ordre de Suraja Dowla qui, se voyant trahi et la bataille perdue, lui fit dire de cesser. Ce digne homme s'était depuis réfugié dans le Burdouan, dont le raja l'a trahi aussi et indignement livré aux Anglais [3].

Le nabab, quittant la plaine de Plassey, gagna Murshidabad. Quelques heures plus tard, accompagné de sa

1. *Affaires de l'Inde*, t. I, p. 42.
2. Archenholtz, t. II, p. 456-457.
3. Lettre de Courtin à sa femme. Bib. Nat., F. N. A. 9361, p. 56.

favorite et de l'eunuque chef du harem, il s'embarquait sous un déguisement, « dans le dessein de rejoindre les Français [1] ».

Averti de la perte de la bataille et du danger couru par Suraja Dowla, Law marcha à sa rencontre ; mais lorsque, le 1er juillet, son avant-garde atteignait Rajmahal, le nabab, trahi une fois de plus, venait d'être fait prisonnier [2].

Ramené dans sa capitale, l'infortuné souverain y fut assassiné. Il avait alors vingt-cinq ans.

Quant à Law, il réussit à échapper aux poursuites des Anglais [3]. Ne voulant pas s'éloigner du Bengale où il espérait toujours voir arriver les renforts si impatiemment attendus [4], il se mit au service de princes indigènes. Il éprouva toute une série de vicissitudes, dont le récit figure dans son *Mémoire sur quelques affaires de l'Empire Mogol* récemment publié par le très savant président de la Société de l'Histoire des colonies françaises, et sur lesquelles je n'ai, par conséquent, pas à insister ici.

Trois ans après avoir quitté Cassimbazar, le 5 janvier 1761, jour de la reddition de Pondichéry, Law, abandonné par le grand Mogol Cha Alem, qui avait pris la fuite en voyant perdue la bataille qu'il avait engagée contre

1. Archenholtz, t. II, p. 462.
2. Hill, p. 108.
3. « M. Law a eu le bonheur d'échapper à la poursuite des Anglais et s'est retiré à Bénarès avec tout son monde. » (De Leyrit à Messieurs du Comité, 10 décembre 1757. Bib. Nat., F. N. A. 9361, p. 2, verso.)
4. Voir les lettres de Duval de Leyrit à divers princes et personnages maures, notamment au grand Vizir, 17 décembre 1757 (Bib. Nat., F. N. A. 9361, p. 15 verso), et à Suraja Dowla. (Id., p. 16, verso.)

les Anglais, était fait prisonnier à Helsa avec quatre officiers et une quarantaine de soldats.

Pendant que se déroulaient les tragiques événements au milieu desquels l'infortuné Suraja Dowla perdit la vie, Renault et ses compagnons étaient toujours en prison à Calcutta.

M. Watson, écrit dans son rapport l'ancien directeur de Chandernagor, ne voyant plus de quelle utilité pouvait être notre détention désormais et sachant d'ailleurs le triste état où j'étais réduit par la prison, m'envoya dire de sa part par un capitaine de son escadre qu'il consentirait à mon élargissement pourvu que je m'engageasse par écrit à ne point servir directement ni indirectement contre le roi d'Angleterre et ses alliés. Ce vice-amiral ne voulant point y entendre autrement, la privation des secours dont j'avais besoin pour rétablir ma santé m'y fit souscrire.

On nous élargit le 15 juin, avec ordre néanmoins de ne pas sortir de Calcutta, et le 4 juillet il nous fut permis d'aller joindre nos familles après deux mois et demi de prison.

Trois semaines après, l'amiral Watson me fit signifier par le commandant de Chandernagor, où je demeurais, qu'il était dans l'intention de faire passer à la côte dans la petite mousson tous les Français. Pour le détourner de cette résolution, je députai vers lui M. Fournier ; mais ce vice-amiral, malgré la capitulation et les remontrances de ce conseiller, ne voulut jamais se relâcher qu'en faveur des gens mariés, à qui seulement il accordait de rester jusqu'en décembre ou janvier.

M. Watson étant mort le 16 août, cet arrangement depuis a souffert plusieurs changements. D'abord, le contre-amiral Pocok, conjointement avec le Conseil de Calcutta et M. Clive, réduisit à 26 le nombre destiné à partir ; conséquemment ces Français s'étaient rendus à Calcutta, où, après y avoir resté quelques jours, ils eurent la permission de revenir.

Mais à peine furent-ils de retour à Chandernagor, comptant ne plus s'embarquer que le 24 décembre, que ce même

contre-amiral et M. Clive firent signifier à tous les Français de se tenir prêts à passer sur un vaisseau le 3 octobre.

L'ordre transmis à Renault par l'officier anglais commandant à Chandernagor était formel. On y disait, en effet :

La résolution de l'amiral Pocok et du colonel Clive est que le gouverneur, le Conseil et les habitants de Chandernagor s'embarquent le 3 octobre pour la côte à Coulpy sur le vaisseau la *Restitution* qui sera en état de les recevoir.

Cette mesure était non seulement une nouvelle violation de la capitulation du fort d'Orléans, mais encore un acte de barbarie, tant à raison de l'époque à laquelle le départ était fixé qu'à cause des moyens de transport qu'on employait [1].

Indigné à l'idée des souffrances que ce départ précipité allait imposer à ses compagnons d'infortune, Renault écrivit à l'amiral Pocok une lettre dont certains passages méritent d'être reproduits [2] :

Vous devez sentir, lui disait-il, l'impossibilité morale où sont une quantité de personnes mariées de se trouver prêtes à partir, ayant eu la permission de rester jusqu'en janvier et ayant pris des engagements en conséquence. Plusieurs d'elles sont malades et hors d'état de s'embarquer. N'est-il pas révoltant de vouloir embarquer près de 120 personnes d'état-major et leurs domestiques sur un bâtiment de médiocre grandeur, car on ne peut concevoir quelle forme d'arrangement on pourrait prendre pour loger tant de monde, à moins que de les mettre dans la cale ?

Quand on ne voudrait pas faire attention à tant d'obstacles, celui de la saison seul serait capable de faire abandonner une pareille entreprise à toutes personnes qui n'ont point renoncé à tout principe d'humanité, et c'est ce qui nous a fait croire, Monsieur, qu'on a surpris votre religion lorsqu'on vous a

1. Bib. Nat., F. N. A. 9367, p. 118.
2. Id., p. 119.

fait donner un ordré si contraire aux engagements de M. Watson. Car enfin, il serait presque égal de faire périr dès à présent et de sang-froid la plus grande partie de ceux qu'on veut embarquer ou de les exposer aux horreurs d'une mort aussi certaine que lente par un embarquement si à contre-saison, et daignez croire, Monsieur, que ce n'est pas une exagération de notre part ni une peinture outrée ; personne, en effet, n'ignore et une expérience constante nous a montré qu'il n'y a aucun moyen de se garantir d'un naufrage lorsqu'on se trouve auprès de terre dans les coups de vent du mois d'octobre.

Pouvons-nous vous demander ce qui nous a attiré et à la nation un si rude traitement? Le Conseil de Chandernagor, en sortant des prisons de Calcutta, s'est engagé à ne servir directement ni indirectement contre les Anglais et à ne point se mêler en rien de ce qui pourrait leur porter préjudice. A-t-il manqué depuis à sa parole ? S'est-il mis dans le cas d'être privé de la liberté qui lui fut accordée en conséquence ? Non ! Il s'est tenu dans la plus grande circonspection à Chandernagor, et c'est au milieu de cette tranquillité qu'on est venu lui signifier l'ordre d'embarquer dans huit jours, malades ou non, au nombre de 120 personnes, sur un vaisseau médiocre, dans une saison terrible.

J'allai même, écrit Renault dans son rapport [1], jusqu'à offrir, si le peu de liberté qui nous restait leur portait ombrage, de nous rendre en prison plutôt que d'exposer les femmes et les enfants à mourir de faim faute d'avoir pourvu à leur subsistance, ce qui ne pouvait se faire dans le terme qu'il prescrivait, attendu notre situation.

Les Anglais pérsistèrent dans leur résolution. Ils entendaient traiter les Français de l'Inde comme ils avaient traité, en 1755, les Français d'Acadie [2]. Peut-être

1. Bib. Nat., F. N. A. 9361.
2. Voir E. Guénin, *La Nouvelle-France*, in-8°. Paris, Hachette, 1904, p. 266 : Le martyre d'un peuple.

croyaient-ils acquitter de la sorte la dette de gratitude et de reconnaissance qu'ils avaient contractée à l'égard de nos concitoyens pour, comme le disait l'amiral Watson dans sa lettre du 14 décembre 1756 à M. Renault,

les témoignages d'humanité que vous avez si franchement rendus à nos infortunés compatriotes dans leur malheur et pour lesquels je conserve la plus grande sensibilité [1].

Toutefois, en présence de l'énergique protestation de l'ancien directeur de Chandernagor, ils renoncèrent à l'embarquement des femmes et des enfants, se contentant d'exposer aux dangers de la mer « les garçons, qui sortirent de la rivière le 15 du mois d'octobre. J'eus d'autant plus lieu de craindre pour eux dans cette saison critique, écrit encore Renault dans son rapport [2], que le capitaine n'avait osé embarquer parce que le vaisseau était fort mal gréé. »

L'abominable procédé dont usait l'amiral anglais à l'égard de nos infortunés compatriotes eut, du reste, un singulier résultat. Exaspérés par les mauvais traitements, se disant que, mourir pour mourir, il valait mieux tomber les armes à la main, les Français se rendirent maîtres du bâtiment qui devait leur servir de tombeau et le conduisirent heureusement au port.

Les dernières nouvelles que nous avons reçues de Bengale, lisons-nous dans une lettre datée de Pondichéry, 10 décembre 1757, et adressée par de Leyrit à Messieurs du Comité [3], sont du 14 octobre. Elles nous sont parvenues par le vaisseau anglais la *Restitution* sur lequel l'amiral Pocok

1. Bib. Nat., F. N. A. 9367, p. 121.
2. *In fine.*
3. Bib. Nat., F. N. A. 9361, p. 11 verso.

avait fait embarquer de force 36 prisonniers français, tant officiers qu'employés et autres, qui s'en sont emparés et l'ont conduit à Mazulipatam, comme vous le verrez par la lettre que m'ont écrite MM. de la Porterie et Piques, conseillers au Conseil de Chandernagor.

Le 21 décembre, nous dit encore Renault dans son rapport, vint l'ordre à tout le reste de la colonie de se préparer à passer sur les vaisseaux le *Drake*, qui devait faire voile pour le fort Saint-Georges vers le 8 janvier, et le *Warwick* le 15 du même mois. Ce fut alors que, ne voyant plus de possibilité de rester dans le Bengale par le peu d'impression que faisaient nos protestations, je demandai à passer sur un vaisseau danois qui m'a mis à Pondichéry le 25 janvier.

En dehors de Chandernagor, où commandait Renault, et de Cassimbazar, où se trouvait Law de Lauriston, la France possédait encore au Bengale deux établissements à Patna et à Dacca, et deux postes à Jougdia, à l'embouchure du Brahmapoutre, et à Balassor, à l'entrée du Gange.

En ce qui concerne Patna, une lettre adressée de Pondichéry à Messieurs du Comité le 10 décembre 1757 par de Leyrit[1] nous renseigne sur son sort. Nous y lisons en effet :

Les troupes anglaises ont été jusqu'à Patna, où elles ont fait prisonnier M. de la Bretèche, chef pour la Compagnie en cet endroit, qui y était resté malade. Il avait heureusement vendu, suivant ce que l'on assure, la plus grande partie des draps que la Compagnie avait depuis longtemps en ce comptoir.

Pour Dacca, la retraite des Français constitue une véritable Odyssée, qui se trouve racontée de la façon la

1. Bib. Nat., F. N. A. 9361, p. 11 verso.

plus curieuse par Courtin dans une lettre à sa femme [1]. Ce document perdrait trop à être analysé ; j'ai préféré le publier en annexe à la suite de ce travail, persuadé que mes lecteurs éprouveront à le lire le plaisir que j'y ai trouvé moi-même.

Quant aux deux postes de Jougdia et de Balassor, le nombre des Français qui s'y trouvaient était si infime que, pour eux, il n'existait aucun espoir de résister ou d'échapper par la fuite au sort qui les attendait [2].

Je terminais le récit de ces tristes événements ; il me semblait entendre tinter le glas funèbre de la puissance française dans l'Inde, lorsque, comme dans un rêve, sous mes yeux se déroulèrent ces lignes écrites d'Aurengabad à Dupleix par Bussy [3] :

Le firman du Bengale venant pendant ce temps et ayant toute tranquillité dans ces quartiers, le nabab prendrait la route du Gange avec nos forces, et comme cette expédition n'aurait lieu que vers le temps de l'arrivée de nos vaisseaux de l'année prochaine, où je pense qu'il vous viendra un puissant secours, vous seriez en état de faire passer soit à Bengale, soit à Balassor une armée leste qui, se joignant à nous, rendrait la conquête de cette province infaillible.

Ce fut un beau rêve ; mais, hélas ! ce ne fut qu'un rêve.

1. Bib. Nat., F. N. A. 9361, p. 55 et suiv.
2. Hill, p. 12.
3. 11 septembre 1751. Bib. Nat., F. N. A. 9359, p. 23.

ANNEXE

Lettre de M. Courtin, des Indes, *écrite à sa femme, où l'on voit le détail des différentes affaires qu'il a eues contre les Maures depuis le 22 juin 1757, jour de son évacuation de Dacca, jusqu'au 9 mars 1758* [1].

Calcapour [2], le 20 avril 1758.

On doit savoir en France actuellement la perte de Chandernagor, qui nous a été enlevé par les Anglais le 23 mars 1757 après 11 jours d'attaque.

J'étais alors à Dacca, toujours dans l'attente de voir M. Chevalier de retour du roi d'Assem. Juge, ma chère amie, du chagrin et de l'embarras où m'a jeté cette fameuse prise.

Les Anglais ne s'étaient déterminés à l'attaquer qu'après

1. Non content de signaler ce texte important, M. Hill en a publié une traduction intégrale en anglais, avec commentaires, aux pages 137-167 de son ouvrage *Three Frenchmen in Bengal, or the commercial ruin of the french settlements in 1757*. Toutefois comme le texte original lui-même n'a encore paru nulle part, nous avons jugé utile de le reproduire ici.

2. Calcapour, d'où est datée la lettre de Courtin, était le nom de la localité où se trouvait la factorerie possédée par les Hollandais dans le voisinage immédiat de Murshidabad. M. Hill tend à y voir une partie de Cassimbazar, comme le montre le plan faisant face à la page 64 de son travail *Three Frenchmen in Bengal*; mais il a soin de prévenir que la situation assignée par lui à Calcapour est purement conjecturale.

s'être emparés de Calcutta sur les Maures, avoir pris leur ville d'Ougly et les avoir contraints de faire avec eux la paix du monde la plus honteuse. Ce n'est pas, comme tu vas le voir tout à l'heure, où ils en voulaient rester et Suraja Dowla les avait trop offensés pour qu'ils demeurassent en si beau chemin ; mais nous étions un obstacle à leur vengeance, sans quoi j'ai lieu de présumer qu'ils auraient observé avec nous cette neutralité qui, de tout temps, avait été si exactement respectée dans le Gange entre les nations européennes, malgré les guerres d'Europe.

Beaucoup de nos Français, tant officiers, employés qu'autres, s'étaient réfugiés à Cassimbazar auprès de M. Law, qui y formait un parti qui offusquait aussi les Anglais. Par différents moyens, ils ont contraint Suraja Dowla, malgré son propre intérêt et la protection ouverte qu'il nous donnait, de nous abandonner, et M. Law de quitter ce comptoir et de s'en aller du côté de Patna. Cette démarche imprudente de la part de ce prince l'a perdu, a mis le comble à nos malheurs, a rendu les Anglais maîtres du Bengale et les a remplis de richesses.

J'ai tenu bon à Dacca jusqu'au 22 juin et y étais aussi tranquille qu'il était possible dans de pareilles circonstances, ce que j'ai attribué à la reconnaissance que conservaient les Anglais des services que je leur avais rendus à Dacca l'année précédente. Je suis d'autant plus fondé à me confirmer dans cette opinion qu'après le malheur arrivé à Chandernagor ils m'ont fait offrir plusieurs fois de me laisser tous mes effets et marchandises, montassent-ils à un million, pourvu que je leur remisse la loge française, tout ce qui appartenait à la Compagnie et que je partisse pour Pondichéry au mois d'octobre suivant [1757], que je ne serais point prisonnier de guerre, ni, par conséquent, sujet à échange.

Ces conditions, sans doute, étaient belles et des plus avantageuses ; mais ne serais-je pas déshonoré à jamais si j'eusse eu l'âme assez servile et basse pour les accepter ? Je me serais couvert d'ignominie à mes propres yeux, et, sans doute, à ceux de toute la terre. J'ai donc cru devoir les rejeter.

Les choses étaient sur ce pied lorsqu'au commencement de juin j'appris que les Anglais, tout à fait débarrassés de M. Law, montaient du côté de Murshidabad avec toutes leurs forces pour chercher à détruire un prince qui l'était déjà à moitié par sa frayeur et sa lâcheté et encore plus par les partis qui s'étaient formés contre lui entre les grands et sa propre famille, détesté généralement des uns et des autres pour son orgueil, sa tyrannie et mille crimes affreux dont il s'était déjà souillé quoique ayant atteint à peine l'âge de 25 ans.

Je ne savais que trop ce qui se tramait contre lui ; aussi désirais-je avec ardeur de pouvoir trouver un poste honorable pour m'échapper. M. Chevalier, absent, m'occupait beaucoup et j'avais un vrai regret de le laisser derrière moi. Enfin, il arriva le 16 ou le 17 [juin].

J'avais eu la précaution de me munir d'un paravana ou passeport de Suraja Dowla pour aller où je voudrais. Ce prince avait rappelé auprès de lui M. Law, mais trop tard. Quoique je sentisse à merveille que celui-ci né pouvait le rejoindre assez à temps pour le sauver et empêcher le progrès de nos ennemis, je ne laissai pas de me mettre en route pour aller à sa rencontre et contribuer à le secourir si cela se pouvait, observant cependant de prendre une route par laquelle je pûs échapper si le nabab succombait avant cela aux efforts des Anglais et à la trahison comme je présumais que cela arriverait.

Ce fut donc le 22 juin que je m'embarquai avec environ 35 bateaux. MM. Chevalier, Brayer, Gourlade, le chirurgien et un R. P. Augustin, aumônier de la loge, 8 soldats européens dont plusieurs fort vieux et hors de service, 17 topas de Chanyant, 4 ou 5 de la Compagnie, avec environ 25 ou 30 pions. Voilà, ma chère amie, la troupe avec laquelle tu me vas voir courir les aventures. Je dois cependant y joindre mes écrivains chrétiens, mes domestiques et jusqu'à mon cuisinier, auxquels je fis prendre des habits de soldat et des armes pour m'aider à soutenir une guerre dans laquelle j'ai pensé succomber et qui a eu les suites du monde les plus fâcheuses pour mes intérêts.

Il y avait environ 7 à 8 jours que j'étais parti avec cette belle troupe quand j'appris qu'il y avait eu une bataille à Plassey entre les Anglais et le nabab, dans laquelle celui-ci avait succombé et avait été contraint de prendre la fuite, et que Jafaralikan, son oncle du côté de sa femme, avait été élu à sa place.

Ce fait, quoique assez vraisemblable eu égard à mes idées, ne m'était pas débité d'un endroit assez sûr pour y ajouter une foi entière ; c'est pourquoi je ne discontinuai point encore la route que je m'étais proposée, je la suivis même encore quelques cosses[1] et jusque près l'embouchure de la rivière de Patna. Là, j'appris, à n'en pouvoir douter, que Suraja Dowla avait été pris et conduit à Murshidabad, où il avait été massacré; que peu s'en était fallu qu'il n'eût rejoint M. Law qui venait à sa rencontre, ce qu'il eût pu faire aisément si, suivant le conseil qu'on lui avait donné, il eût voulu seulement marcher encore 3 heures de temps; que les Anglais avaient fait passer un corps de troupes du côté de Patna pour y joindre M. Law et le détruire s'ils le pouvaient.

Je vis alors que ma jonction avec lui devenait impossible sans courir les risques les plus évidents de perdre ma liberté et tout ce que j'avais, ce qui me fit changer de chemin sur-le-champ. Les montagnes du Thibet me parurent un asile sûr et convenable jusqu'à l'arrivée dans le Gange de forces dont on nous avait flattés. Je dirigeai donc ma route de ce côté.

Je me trouvai si près de Murshidabad sans le savoir que deux jours de suite nous entendîmes le bruit du canon qu'on y tirait en réjouissance de la révolution qui venait d'arriver. Il est aisé de juger dans quelles alarmes me devait jeter cette proximité si inattendue et si désagréable. Nous arrivâmes

1. C'était une « mesure de chemin », dit Law de Lauriston dans la « Table d'explication » qui accompagne son *Mémoire sur quelques affaires de l'Empire Mogol* (éd. Martineau, p. 563). Courtin n'indique malheureusement pas de quelles cosses il parle en cet endroit, car il y en avait de longueur différente ; mais il est permis de penser qu'il se servait de la cosse djeriby, de 2.000 pas géométriques, qui, dit Law de Lauriston, « est la cosse la plus juste ».

pourtant assez heureusement vers le 10 juillet chez le raja de Dinapour, qui voulut s'opposer à notre passage, que nous obtînmes malgré lui en le menaçant de lui faire la guerre s'il faisait mine de vouloir s'y opposer davantage. Je ne sais trop ce qui nous serait arrivé dès lors s'il eût été un peu plus ferme, car nous avons appris depuis qu'il avait toujours un corps entretenu de 5.000 hommes, tant infanterie que cavalerie. Les gens qu'il avait d'abord envoyés à ma rencontre m'ouvrirent l'expédient de me dire Anglais, m'assurant que toutes difficultés seraient levées. Je trouvai ce moyen trop au-dessous de l'honnête homme pour en faire usage et passai outre pour ce que j'étais réellement.

Je trouvai dans cet endroit un soldat français qui avait été à la bataille de Plassey, où le brave Sinfray, à la tête de 38 hommes français, s'était battu comme un héros pendant fort longtemps et ne s'était même retiré que par l'ordre de Suraja Dowla qui, se voyant trahi et la bataille perdue, lui fit dire de cesser. Ce digne homme s'était depuis réfugié dans le Burdouan, dont le raja l'a trahi aussi et l'a indignement livré aux Anglais.

Revenons à mon voyage et à mes aventures.

Je me trouvai hors du Bengale et à la vue des montagnes du Thibet au bout d'un mois depuis mon départ de Dacca. Je n'étais guère éloigné desdites montagnes que de 2 ou 3 journées et mon intention, comme tu l'as vu ci-dessus, était de m'y rendre ; mais j'en fus empêché par les murmures de mes gens, surtout des rameurs qui commençaient déjà à déserter par pelotons.

J'acceptai les offres que me fit faire le raja de Saibijonge de me donner un emplacement pour bâtir un fort et de m'aider en tout ce dont j'aurais besoin. Je redescendis la rivière un peu et vers cet emplacement qui se trouvait sur le bord, j'y fis commencer un fort ; mais des crues survenues m'ayant obligé de l'abandonner, j'entrai dans une petite rivière voisine qui me conduisit dans un marais sur le bord duquel je trouvai un terrain élevé, admirablement situé, et dans un pays fort agréable, de la même dépendance que le premier.

Du consentement du raja, j'y mis de nouveau la main à l'œuvre et avec tant de promptitude qu'en moins d'un mois ma forteresse commença à prendre forme et s'avançait à vue d'œil par les mouvements extraordinaires que je me donnais pour l'amener à sa perfection. Elle était triangulaire, un bastion à chaque angle, sur deux desquels j'avais fait dresser deux superbes arbres bien touffus et avais mis mon mât de pavillon sur le troisième ; ils étaient tous trois à quatre embrasures chaque. Une belle porte d'entrée donnait du côté du marais avec un petit château de découverte dessus, une petite porte d'entrée donnait sur la campagne; enfin des courtines bien percées étaient soutenues en dehors par un treillis de bambou et garnies de banquettes sur le rempart et une jolie poudrière de même construction ménagée dans l'intérieur du petit fort qui n'avait presque aucun accident à craindre.

Comme j'avais amené avec moi des ouvriers de toutes espèces, les ouvrages d'ailleurs nécessaires allaient leur train. Le soin de notre santé nous rendit industrieux. Je ne manquais pas de canons et j'en fis monter deux pièces à la minute qui, par la suite, ont été notre salut et notre conservation. Muni aussi des choses nécessaires pour faire de la poudre à canon, je m'en trouvai en peu de temps près de 3 milliers de fort bonne.

Il ne manquait presque plus à ma forteresse, que j'avais nommée le fort Bourgogne, pour la parfaire que des glacis, et ma nouvelle résidence, enrichie d'un marché considérable, florissait déjà, lorsque, pour mon malheur, je reçus la fausse nouvelle que nos forces, que l'on faisait considérables, étaient prêtes d'entrer dans le Gange et qu'on avait celle certaine de l'arrivée d'une escadre très forte à Pondichéry. Le 8 du mois de septembre, il y avait aussi à Pourania et dans la province de ce nom une révolution formée par un nommé Adaralikan qui, s'étant rendu maître de la capitale, m'écrivît dans ce même temps de l'aller joindre pour l'aider à se soutenir contre les Anglais et Jafaralikan.

Ces deux choses me firent cesser tous mes travaux pour ne m'attacher à d'autre ouvrage qu'à celui de faire sortir mes

bateaux de la petite rivière par laquelle j'étais entré dans le marais, qui se trouvait alors entièrement desséchée. Je n'en vins à bout qu'à force de digues, au moyen de l'eau de mon marais, ce qui me coûta plus d'un mois de temps et un travail considérable, la distance où j'étais de la grande rivière se trouvant de près de 2 lieues. Pour comble d'infortune, la maladie se jeta sur mon monde de la façon la plus cruelle et avec un acharnement dont j'ai vu peu d'exemples. Elle m'enleva 5 soldats, dont 3 européens qui, heureusement, se trouvèrent remplacés quelques jours après par un pareil nombre qui me joignit. Le pauvre M. Brayer et M. Gourlade ont été pendant presque toute la campagne dans l'état le plus pitoyable, surtout le premier que j'ai vu mille fois sur le point de succomber. Quant à moi, les poudres d'Aillot m'ont préservé de cet air pestiféré et guéri d'une chute que la maladresse de mes rameurs me fit faire dans la cale de mon bazara ; peu s'en fallut que je me cassasse les côtes et les reins.

Avant de quitter le fort Bourgogne, ma chère amie, je dois te dire que j'y ai joué plusieurs fois un très grand rôle. Mon nom était le Fringuy raja ou le roi des Chrétiens. J'y ai fait souvent celui d'arbitre parmi tous les petits princes de mon voisinage qui m'envoyaient des ambassadeurs.

Ma réputation courait si loin et le respect que je m'étais attiré était tel que le roi de Thibet n'a pas dédaigné de m'honorer d'une ambassade de près de 800 personnes, que j'ai défrayée pendant cinq jours complets et dont j'ai congédié les chefs avec des présents convenables à leur rang, à leur roi, à celui de notre nation et à l'idée que je voulais laisser dans ce pays du nom européen. Ceux qui me furent faits consistaient en 5 chevaux, 2 ou 3 pièces de Chine de papier doré et un sabre à la façon des boutes ou gens du Thibet, qui sont des hommes aussi forts et aussi robustes que ceux du Bengale sont faibles. Quoique payens comme eux, ils mangent de tout et vivent à peu près comme les Tartares dont ils descendent. Ils n'ont point de barbe et sont vêtus d'une assez bonne façon, quoique singulière. Ils sont fort malpropres. La couleur de ceux que j'ai vus est fort basanée ; cependant je sais qu'il n'en

est pas de même dans l'intérieur de leur pays et dans les montagnes, où tous sont blancs comme les Chinois qui, à ce qu'on prétend, les confinent. J'avais eu dessein de faire quelque alliance avec eux et de lier quelques parties. Ils parurent même s'y prêter de bien bon cœur ; mais j'ai eu lieu de me convaincre que non seulement ils n'eussent pas été propres à mes desseins, mais même qu'ils ne cherchaient qu'à m'amuser. Ce n'est pas qu'ils ne fassent quelquefois des descentes dans le pays ; ce n'est que dans le temps froid, se retirant toujours au commencement des chaleurs sans chercher à faire des conquêtes.

Voilà mon règne fini ou peu s'en faut, car les bonnes nouvelles que je venais de recevoir, quoique toujours mal fondées, comme je l'ai su depuis, jointes aux instances d'Adaralikan et au mauvais air qui continuait d'accabler ma pauvre petite troupe, m'engagèrent enfin à abandonner mon fort, à remonter sur mes bateaux et à me rapprocher du Bengale dont j'étais peu éloigné.

Le deuxième jour de mon départ fut marqué par un accident tout à fait fâcheux, qui fut la perte d'un de nos plus gros bateaux, sur lequel était ma bibliothèque avec quantité d'effets qui, quoique retirés de l'eau assez promptement, n'en ont pas moins été perdus pour la Compagnie et pour moi. C'est de là où commencent mes infortunes.

Le sixième jour, — j'en avais passé trois pour le sauvetage des effets de mon bateau, — je reçus un pattemar qui m'apprenait que les Anglais et les troupes de Jafaralikan étaient à Pourania, dont ils avaient chassé Adaralikan et détruit totalement son parti. Il m'était presque impossible de remonter la rivière à cause des bancs et des courants qui m'eussent mis en risque pour mes bateaux. Cependant, je me trouvais dans le pays de Rangpour, dépendant du Bengale. Je me déterminai malgré cela à rester où j'étais, me flattant que les Anglais ne viendraient pas m'y chercher et que le nabab ou gouverneur de cette province ne songerait pas à m'inquiéter, puisque je ne faisais aucun mal sur ses terres et que j'y observais tout l'ordre et la discipline convenables. J'étais si fort

dans cette bonne foi sur ce dernier article que je ne songeais pas à faire de nouveaux retranchements, ne m'occupant, en attendant l'arrivée de nos forces sur lesquelles je comptais toujours, qu'à la chasse et à la promenade.

Il courut pourtant un bruit sourd vers la mi-janvier [1758] que Cachemelikan, gouverneur de Rangpour, devait venir m'attaquer. J'envoyai des espions qui me rapportèrent que tout était tranquille chez lui et que, loin de vouloir venir me chercher dispute, il était dans l'appréhension que je ne marchasse vers la ville, distante de trois journées d'où j'étais. Assurément, mes gens me trompèrent ou ne se donnèrent pas la peine d'aller à Rangpour, car le 28 du même mois [1] nous vîmes paraître sur les 3 heures après-midi, du côté de la rivière opposé à celui où j'étais mouillé, un corps de troupes, cavalerie et infanterie, d'environ 600 hommes, qui s'approcha si près de ma flotte que je ne doutais plus de la certitude des premiers avis qui m'avaient été donnés. Je fis faire sur cette troupe une décharge de trois coups de canon qui furent si bien dirigés que l'ennemi fut contraint de s'éloigner et d'aller un peu plus loin en face de moi. Cè corps était effectivement celui dont on m'avait menacé.

Le commandant m'envoya le lendemain un présent de

1. Dans son ouvrage *Three Frenchmen in Bengal*, p. 136, note 2, M. Hill signale avec raison comme très confuse la chronologie donnée par Courtin dans différents passages de sa lettre. Cela tient sans doute à ce que le manuscrit de la Bibliothèque Nationale ne renferme de cette lettre qu'une copie dans laquelle les dates ont été mal transcrites. Les erreurs sont surtout frappantes dans le passage qui commence ici. M. Hill a rectifié de son mieux ces indications erronées et substitué aux dates successives et inadmissibles des 28, 15 et 13 janvier celles des 18, 19 et 23 du même mois. Nous acceptons la première de ces dates ; mais dès lors il devient impossible de placer au lendemain 19 l'engagement que le manuscrit fixe au 15, étant donné tout ce que Courtin signale comme s'étant passé dans l'intervalle. Nous inclinons, quant à nous, à placer cet engagement au 23, c'est-à-dire à la veille du jour où Kasim Ali en a parlé à Clive dans une lettre dont M. Hill a publié un fragment (*Ouvr. cité*, p. 150) ; nous proposons alors d'adopter la date du 25, et non celle du 13, janvier pour le jour où devaient être livrés à Courtin les otages dont il est question plus loin.

quelques fruits et me fit dire qu'il ne demandait autre chose que de me voir quitter son pays, ce qu'il savait que je ne pouvais faire sans risque, et, selon la coutume des infidèles, me fit donner les plus belles assurances du monde pour ma sûreté et ma tranquillité. Je n'avais garde de m'y fier. J'étais alors, comme je l'ai dit d'autre part, sans retranchement et hors de défense, ce qui m'engagea dès le soir même à faire travailler, à m'environner d'un fossé dont la douve pût me servir à faire des embrasures. J'avais très peu de vivres, ce qui m'inquiétait fort. Je le fus bien davantage quand j'appris qu'il cherchait à me couper les vivres de tous côtés et que l'intention était de me prendre par famine ou par supercherie. Leur nombre s'accumula et grossit jusqu'à 3.000 hommes, dont partie était passée de mon côté et inquiétait à chaque instant mes gens lorsqu'ils allaient aux provisions.

Cela m'engagea à détacher MM. Chevalier et Gourlade, avec environ 10 hommes, quelques pions et des rameurs, qui s'avancèrent vers un de leurs petits camps, où il pouvait y avoir environ 150 hommes, tant fantassins que cavaliers, dont ils essuyèrent d'abord tout le feu, et ils prirent ce camp et l'enlevèrent après avoir mis tout le monde en fuite. Il n'y eut pas un seul homme blessé de notre côté.

Ce petit avantage me donna le temps de faire bonne provision de riz et d'autres choses dans les villages voisins de mon retranchement, que je fis nettoyer et dont je chassai les habitants ; mais il me manquait encore quantité de choses nécessaires à la vie. Je tentai de me les procurer, d'effrayer mon ennemi par une canonnade sur son grand camp, de l'autre côté de la rivière, ce qui n'aboutit qu'à le faire reculer tout à fait hors de la portée de mon canon, non dans l'idée de se reculer entièrement, mais dans celle de m'affamer, et, comme je l'ai appris depuis, de donner le temps à un renfort d'artillerie qu'ils atténdaient d'arriver. Ce n'est point qu'ils n'eussent 4 ou 5 pièces de canon, mais le calibre en était trop faible en comparaison de mes plus gros, ce que je fus à portée de voir par plusieurs boulets qui tombèrent dans mon camp lorsqu'il n'était encore retranché que du côté de la terre.

Le 15 janvier, de grand matin, j'envoyai des ouvriers soutenus d'un petit détachement commandé par M. Gourlade pour couper, de l'autre côté de la rivière, quantité de bambous qui me masquaient et faire mettre le feu aux maisons qui me portaient pareil obstacle. J'avais défendu de rien engager et tout se passait assez bien, lorsque quelques topas et pions s'étant trop avancés vers le camp de l'ennemi, j'entendis des décharges si vives et fréquentes de part et d'autre que je fis battre la retraite dans mon retranchement pour y faire rentrer ma troupe, ce que je lui facilitai par l'abri de mon canon qui tira continuellement pour la soutenir. Je n'eus qu'un soldat de blessé dans cette escarmouche et n'ai pu savoir si, du côté de l'ennemi, il y eut quelques pertes. Il y eut, ce jour-là, plus de 1.500 coups tirés de part et d'autre. Quelques pièces que nos ennemis avaient approchées nous incommodèrent beaucoup parce que nous n'étions pas encore fortifiés du côté de l'eau. Plusieurs boulets tombèrent à mes côtés ou passèrent sur ma tête, ce qui me détermina dans la nuit suivante à faire travailler tout mon monde aux flambeaux pour mettre mes gens à couvert.

Les Maures, par ma manœuvre, s'aperçurent de l'importance dont il était pour eux de s'emparer du terrain que j'avais voulu nettoyer, et, contre mon attente, ils vinrent s'y loger dès le soir même sans que je pusse les en empêcher, se tenant toujours cachés derrière les bambous où ils n'avaient rien à craindre de mon artillerie et encore moins de ma mousqueterie. Ils mirent la main à l'œuvre comme moi dans la nuit, et, ayant à discrétion des pionniers ou autres ouvriers dont ils avaient besoin, j'aperçus le lendemain matin avec regret le progrès qu'ils avaient fait vis-à-vis de moi. Je ne pouvais les déloger sans risquer le tout pour le tout. Faible comme je l'étais, je crus prendre le parti le plus sage en ne hasardant plus de faire de sorties et me tenant dorénavant sur la défensive.

Chekfazoula, c'est le nom du général maure, m'envoya le lendemain un de ses gens avec un présent et me fit faire des propositions de paix, dont la première condition était toujours de sortir de son pays, et comme, depuis la sécheresse, il s'était

formé un banc des plus considérables et dangereux dans la rivière à 7 ou 8 lieues au-dessous de moi, il me fit offrir 1.000 ou 2.000 ouvriers pour m'aider à ouvrir un passage pour mes bateaux.

L'insigne fourberie dont ils font usage m'étant connue, je n'acceptai ses offres qu'autant qu'il me fournirait des otages garants de sa bonne foi. Il se proposa d'abord lui-même, mais avec une escorte si considérable qu'il n'était pas difficile de voir que c'était un piège qu'il me voulait tendre pour s'emparer de nous et nous massacrer. Après bien des débats de la part des émissaires, il consentit à se rendre sur mon bazara, lui et 4 domestiques, que le tout me servirait d'otage jusqu'à ce que je fusse tout à fait hors des terres du gouvernement de son maître.

Je me portai de bonne foi à cet accommodement et m'arrangeai en conséquence, lorsque le 13, à 7 heures du matin, jour auquel j'attendais les otages, je fus réveillé par un coup de canon suivi d'un autre dont le boulet perça le bazara au pied de mon lit d'outre en outre et fit assez de fracas. Je dormais depuis longtemps tout habillé, ce qui fait que je fus promptement en état de sortir pour aller donner des ordres dans mon retranchement. La trahison et la perfidie étaient trop manifestes ; malgré cela, je défendis de tirer un seul coup de fusil ou de canon et recommandai seulement à mes gens de se bien tenir sur leurs gardes du côté de terre. Nous essuyâmes le feu continuel de l'ennemi jusqu'à 4 heures du soir. Il fut servi avec assez de vivacité. J'avais dans l'idée que le mien deviendrait inutile et voulais voir jusqu'où ils pousseraient leur insolence. Nous ramassâmes ce jour-là 40 boulets et n'eûmes qu'un rameur blessé légèrement à la jambe. Depuis 4 heures jusqu'à la nuit, le feu des ennemis fut continué, mais de loin en loin.

Il recommença le lendemain matin, ce que je souffris comme la veille pendant une couple d'heures, au bout desquelles je fis plusieurs démarches qui l'amortirent et qui me parurent l'avoir incommodé plus que je ne l'aurais pensé. Un de mes bateaux fut coulé bas par un boulet, plusieurs furent

percés, et mon bazara, qui servait pour ainsi dire de but, fut fort endommagé.

Les jours suivants se passèrent à peu près de même jusqu'au 3 février que je vis paraître dans le nord de ma flotte et du même côté au-dessus de moi un nouveau retranchement qui avait été fait dans la nuit précédente. Les batteries en enfilaient le mien dans toute sa longueur. Il fallait tout sacrifier dans une sortie pour le détruire ou entrer en accommodement.

J'embrassai ce dernier parti qui me parut d'autant plus nécessaire que tout commençait à me manquer et que je venais de recevoir des lettres qui m'ôtaient toute espérance de l'arrivée de nos forces à Bengale jusqu'au mois de mars ou avril. Je fis donc écrire à Chekfazoula pour entrer en pourparlers avec lui, et, le même jour, il m'envoya ses gens avec lesquels je convins que je descendrais la rivière et quitterais mon retranchement, consentant de le faire sans otages ; mais pour que ce fût avec sûreté je promis une somme d'argent à leur commandant ainsi qu'à eux. Cet arrangement pris et acquiescé par Chekfazoula, il me fit dire que, pour qu'il ne parût pas trahir son maître, il convenait que je fisse sur son camp le plus grand feu qu'il me serait possible, qu'il y répondrait et que ce serait, de sa part et de la mienne, avec l'attention de nous faire réciproquement le moins de mal que nous pourrions, que je prétexterais de le contraindre à me donner un passeport pour m'en aller et qu'il me l'enverrait le lendemain au soir, qu'alors je remettrais la somme promise.

Toutes ces précautions n'étaient que pour assurer sa fourberie et elles me parurent d'autant plus surprenantes qu'il m'avait fait dire plusieurs fois qu'il avait la permission de son maître de me délivrer un passeport et de me laisser aller où bon me semblerait. Mais de quoi ne sont pas capables ces Maures ? Sans m'aveugler sur la continuité de sa perfidie, je me flattais que, recevant de l'argent, il se pourrait que peut-être il ne me troublât pas dans ma route.

Quoi qu'il en soit, mon canon fit feu depuis 10 heures du matin jusqu'à 3 heures du soir. Nos gens, s'apercevant que nos ennemis allaient bon jeu bon argent, ne les ménagèrent

pas non plus, et ce qui n'était d'abord que feinte de notre côté devint tout à fait sérieux. Sur les 4 heures, je reçus un envoyé de sa part qui m'apporta le passeport, et l'argent lui fut délivré. Il m'assura que je pourrais le lendemain faire embarquer toute mon artillerie et partir le surlendemain sans la moindre appréhension d'être inquiété. Je pris mes mesures, et, crainte d'infidélité, je gardai seulement à terre mes canons à la minute.

Enfin, le 7 au matin, mes bateaux débordèrent, n'y ayant dessus que des matelots ou des gens inutiles, et je partis par terre avec mes deux pièces et le reste de ma troupe, à la tête de laquelle je me mis.

Quelle fut ma surprise au bout d'une heure et demie de me voir suivi en queue par un gros de 4 ou 500 hommes avec 2 pièces de canon tirées par des bœufs. Je dissimulai et continuai ma marche ; néanmoins, à 3 heures après midi, voyant cette troupe s'approcher à portée de mon canon, je le fis braquer sur elle et me mis en posture de me défendre. La fourberie fut son train ordinaire et l'on me fit dire que je n'eusse rien à craindre, que l'on ne marcherait plus si près de nous et que, si l'on me suivait, ce n'était que pour la conservation du pays et pour empêcher que mes gens, surtout les traîneurs, n'y commissent quelque désordre. Je reçus cette excuse comme je le devais et fis semblant de m'en contenter, voyant clairement qu'ils cherchaient à nous surprendre pour se défaire de nous.

Plusieurs contretemps survenus aux bateaux de l'arrière-garde firent que ma troupe et moi ne pûmes rejoindre que fort avant dans la nuit le gros de la flotte, que je trouvai mouillée dans l'endroit du monde le plus désavantageux, et le matin je vis à un demi-quart de lieue de moi le même corps de troupes de la veille qui s'établissait et prenait ses logements.

Un moment après, j'appris que Chekfazoula était de l'autre côté avec son armée, son canon, etc., qu'il m'attendait dans un endroit nommé Choquova, au pied duquel mes bateaux devaient passer et qu'il y faisait faire avec diligence des retranchements.

Mon embarras fut alors extrême ; je me trouvais environné de tous côtés, j'étais sans aucun vivre et dénué des choses les plus nécessaires à la vie. Dans cette perplexité, je n'envisageai que deux expédients bien cruels : l'un, de se rendre ; l'autre, de se battre jusqu'à extinction afin de périr les armes à la main. Ce dernier me paraissait moins affreux que le premier.

Après plusieurs conseils tenus, nous pensâmes qu'il valait mieux risquer de faire passer la flotte à côté de Choquova, que peut-être y trouverions-nous des vivres, que sûrement le terrain et l'emplacement ne pouvaient être pis que celui où nous nous trouvions ; ce qui fut exécuté en 3 heures de temps, sans confusion ni embarras, au moyen d'une de mes pièces de canon sur le vaisseau de l'avant-garde. Quelle fut notre satisfaction de trouver non seulement un endroit meilleur que celui que nous avions quitté, mais même retranché presque naturellement et des villages à droite et à gauche remplis de riz, etc.

Le lendemain, je fis des vivres en abondance, fis balayer la campagne à un quart de lieue de moi et tâchai d'améliorer ma condition. L'ennemi fut déconcerté de ma hardiesse. Il dissimula à son ordinaire pour mieux tromper. Il craignait avec raison que, faisant de nouveaux ouvrages, il ne fallût qu'ils les recommencent de nouveau. D'ailleurs, je m'étais mis entièrement hors de surprise.

Les pourparlers d'accommodement recommencèrent encore et durèrent deux jours, au bout desquels il fut convenu que je continuerais ma route, que deux otages me seraient donnés pour ma sûreté et que l'armée avec les canons se retirerait de Choquova et serait envoyée bien avant dans les terres, et comme, à une demi-lieue de cet endroit, la rivière n'était plus navigable par les bancs qui s'y étaient formés, il serait fourni du monde pour en faciliter le passage.

Tu observeras, ma chère amie, que dans toutes les négociations j'avais, par plusieurs raisons et à plusieurs reprises, proposé de suspendre toute hostilité jusqu'à la réponse de Jafaralikan et des Anglais, auxquels je consentais d'écrire pour faire quelque accommodement avec eux, offrant de

remettre mes lettres ouvertes. Cela fut constamment rejeté, ce qui ne m'empêcha pas de le faire et de demander les honneurs de la guerre. Mes lettres furent expédiées secrètement et envoyées par mes propres émissaires.

Enfin, le 13 [1], je quittai, quoique à regret, soupçonnant toujours de la trahison, mon nouvel emplacement, et me rendis auprès de l'écueil ou du banc en question. Il était nuit lorsque j'y arrivai. Malgré cela, le bruit affreux que faisaient les eaux du fleuve me fit comprendre que j'aurais de la peine à franchir ce passage dangereux, même avec les secours qui m'avaient été promis. Je n'en fus que trop convaincu à la pointe du jour et vis que j'avais encore été trahi. Je ne vis rien des ouvrages auxquels on s'était engagé pour me tirer d'un si mauvais pas. Je ne balançai pas à tenter de faire sortir mes bateaux légers, bien résolu, si l'on pouvait en venir à bout, de sacrifier les grands à ma sûreté avec tout ce qui était dessus et de faire ainsi ma retraite pendant la nuit. On y parvint, à l'exception de deux qui y périrent, et pendant ce travail, qui dura le jour entier, je dissimulai à mon tour vis-à-vis des otages auxquels je me contentai de témoigner quelque surprise de ce que, contre la foi donnée, je ne voyais aucun des ouvriers qui m'avaient été promis et qu'au contraire l'armée, qui devait s'être éloignée, paraissait encore assez près de moi. Leurs excuses furent vagues et mauvaises. L'un d'eux, qui sans doute était au fait, me demanda d'aller à son camp, me promettant de revenir le lendemain. Quoique cette demande s'accordât avec mes desseins, je n'y acquiesçai qu'après bien des instances, lui recommandant de ne pas manquer à sa parole et d'être de retour le lendemain de très grand matin ; ce qu'il me promit avec serment. Ces peuples, en général, en font pour rien.

Je n'avais garde de l'attendre, comme s'en aperçut fort bien son camarade, qui, voyant qu'en nous trahissant il avait

1. M. Hill substitue ici dans sa traduction (*Ouvr. cité*, p. 156) la date du 23 février à celle du 13. Nous acceptons volontiers cette correction qui est basée sur un document du 22 février, mentionné par l'auteur à la page 154 de son travail.

été sacrifié, approuva la résolution que j'avais prise de partir la nuit et me jura qu'il avait agi de bonne foi, ignorant tout ce qui se tramait. Vous pouvez, me dit-il, me faire couper le col, vous êtes en droit; mais je ne vous quitterai pas, quelque permission que vous me donniez. Si j'allais avec les miens, ils m'imputeraient la découverte que vous avez faite de leur trame et assurément me feraient moins de quartier que je n'en ai à espérer de vous. Je me contentai pour lors de le faire garder à vue.

Les ordres donnés aux bateaux qui me restaient de marcher la nuit, je montai à cheval pour porter ceux nécessaires à mon détachement à terre qui s'était déjà un peu avancé et avait passé une petite rivière avec les canons. Je n'avais alors que deux noirs avec moi et nous ignorions tous les trois le chemin, il était nuit close; nous nous trompâmes. Peu s'en fallut que je ne me noyasse avec mon cheval. Enfin, nous nous égarâmes tout à fait. Si j'eusse été rencontré par quelques cavaliers, rien ne leur eût été plus facile que de me prendre, ayant mes armes et mes cartouches toutes mouillées. Heureusement j'entendis battre la caisse, ce qui me fit reconnaître où je pouvais sans danger diriger mes pas.

Mon intention était d'aller par terre avec mes gens et les canons; ils s'y opposèrent, me voyant mouillé jusqu'aux os. D'ailleurs, j'avais un rhume de poitrine qui me permettait à peine de parler; de façon que je retournai à mes bateaux, quoique avec beaucoup de regret, résolu de faire en sorte de ne point perdre de vue mon détachement, pour lequel je ne cessai point d'être inquiet jusqu'au lendemain huit heures que nous nous rejoignîmes tous, à l'exception d'un seul soldat topas qui, par sa faute, était resté sur les grands bateaux abandonnés, et d'un nègre qui avait péri sur l'un des deux petits qui avaient coulé bas.

Me voyant sur les terres du raja de Dinapour, j'imaginai que je n'avais plus rien à démêler qu'avec lui et que Chekfazoula ainsi que son armée ne songerait point à me suivre dans un pays qui, quoique tributaire du nabab du Bengale, n'était nullement de la dépendance de son maître. L'otage qui me restait, à qui j'en parlai, ne me dissuada pas tout à

fait de cette idée, mais me conseilla de continuer à marcher et de m'éloigner davantage ; ce que je fis jusqu'à 6 heures du soir. Quelle fut ma surprise lorsque, sur les 9 heures, mes espions me rapportèrent que mes ennemis me poursuivaient et n'étaient éloignés de moi que d'une lieue au plus.

Je ne pouvais avancer pendant la nuit par crainte de tomber sur des bancs ou récifs dont la rivière était pleine et qui pouvaient faire périr mes bateaux et mon monde ; c'est pourquoi je ne pus partir que le lendemain matin, faisant toujours l'arrière.

Je m'étais arrêté pour attendre mon détachement de terre et me trouvais assez éloigné du reste de ma petite flotte lorsque, environ sur les 9 heures et demie, j'entendis tirer plusieurs coups de fusil. En un instant je me trouvai environné d'ennemis. M. Chevalier, qui conduisait le détachement s'en aperçut heureusement, et, voyant le danger que je courais, fit approcher ses deux pièces, dont il tira une vingtaine de coups, qui me dégagèrent et me donnèrent le temps de gagner mes bateaux en forçant de rames. Je n'avais avec moi que Pedre et l'otage maure ci-dessus mentionné. Alors, je descendis à terre ainsi que MM. Brayer, Gourlade, et généralement tout ce qui était en état de se défendre. J'ordonnai en même temps que mes bateaux continuassent à marcher. Nous n'eûmes dans cette espèce d'escarmouche qu'un seul homme blessé légèrement à l'oreille par une balle de mousquet.

Ma petite flotte en route, nous fîmes la nôtre par terre du côté opposé où était le gros des ennemis, n'ayant que de la cavalerie en queue, dont nous faisions peu de cas.

Il n'en fut pas de même de mes bateaux, que mes rameurs abandonnèrent au bout d'une heure par une terreur panique et qui vinrent me joindre assez tumultueusement.

Mes gens rassemblés, je ne pus tenter d'aller gagner mes bateaux dont l'ennemi n'avait pas tardé à s'emparer ; car, outre qu'il y aurait eu de la témérité à entreprendre pareille chose avec une aussi petite troupe contre plus de 3.000 hommes, une petite rivière qui formait une île entre mes bateaux et moi était un obstacle pour que mes canons

passassent, ce qui me détermina à abandonner encore ces bateaux et à battre en retraite jusqu'à Dinapour, où j'espérais trouver un asile chez le raja en attendant la réponse de mes lettres au nabab Jafaralikan et aux Anglais.

Nous marchâmes jusqu'à 1 heure après midi sans être harcelés ni inquiétés, parce que, sans doute, dans ce temps Chekfazoula et ses gens s'occupaient à piller. Nous étions à cette même heure peu éloignés de Dinapour; aussi trouvâmes-nous un corps de cavalerie du raja, dont le commandant nous pria de prendre un chemin détourné pour ne pas passer dans la ville. En conséquence il nous donna un guide, avec lequel nous marchâmes jusqu'à 5 heures et demie, que nous arrivâmes dans un grand bourg à l'extrémité de Dinapour. L'on nous y fit loger dans une grande paillotte. Le défaut de vivres d'aucune espèce nous fit beaucoup souffrir dans cette retraite.

Le raja de Dinapour ne laissa pas que d'être embarrassé de la façon dont il se comporterait avec nous. La crainte le guidait entièrement. Il me fit proposer de partir dans la nuit sous une escorte de 200 de ses gens qui me conduiraient à Murshidabad. Peu s'en fallut que je n'acceptasse la proposition ; mais la faim et la soif qui nous accablaient m'en empêchèrent. Je remis au lendemain à lui donner réponse positive qui, toute réflexion faite, fut de ne pas bouger de l'endroit où j'avais été placé jusqu'à ce que j'eusse reçu une réponse des lettres que j'avais écrites à Murshidabad. Je crus ce parti d'autant plus convenable que j'étais informé que, sans nulle considération, mes ennemis s'avançaient et menaçaient de me poursuivre jusque dans mon asile.

Cet endroit était si riche et garni de tant de magasins que j'y trouvais plus d'apparence de sûreté qu'en pleine campagne où l'escorte du raja, qui dépendait du même prince que les gens qui composaient l'armée de Chekfazoula, aurait fort bien pu m'abandonner ou se joindre à mes ennemis pour m'accabler, conjectures d'autant mieux fondées que, plusieurs jours après, ce même raja persuadé par Chekfazoula, me fit dire qu'il ne répondait point de ce qui pourrait arriver si j'étais attaqué, que ses troupes qui

dépendaient de Murshidabad comme celles de Cachemelikan ne pourraient me soutenir ni faire feu sur ces dernières.

Enfin, il aposta un certain prêtre de sa foi, homme grave, qui vint nous insinuer que ce que j'avais de mieux à faire était de sortir de Dinapour et de gagner mon pays, sans quoi j'étais perdu; qu'il savait à n'en point douter que, si je m'obstinais à vouloir rester, il avait des ordres de nous attaquer, nous couper le col et envoyer nos têtes à Murshidabad. Ce personnage voulait nous intimider pour débarrasser le raja qui mourait de frayeur que la guerre se fît dans le cœur même de sa ville.

Je répondis que j'étais résolu à me défendre contre qui viendrait m'attaquer, de brûler tout ce qui se trouverait sous ma main, de tuer tout autant de monde que je pourrais et de mourir sur mon canon quand je n'aurais plus de munitions de guerre, que telle était d'ailleurs l'intention de ma troupe, préférant ainsi que moi mourir en braves gens plutôt que d'être exposés aux ignominies et indignités que nous essuierions si nous nous laissions prendre par les gens de Cachemelikan.

Le timide raja, menacé des deux côtés, se trouva des plus embarrassé, car Chekfazoula aux portes de sa ville mettait pour ainsi dire son pays à contribution et lui demandait avec toute l'insolence imaginable qu'il nous livrât à lui, ce qui paraissait difficile au raja.

Il se passa ainsi plusieurs jours pendant lesquels nous eûmes de fréquentes alertes ; mais les lettres que je reçus de Murshidabad tirèrent tout le monde d'embarras. Les Anglais m'envoyèrent des gens de leur part. Un de mes amis particuliers, que j'avais eu le bonheur d'obliger en semblable occasion, m'écrivit de ne point m'inquiéter de mes bateaux ni de mes effets, de venir promptement auprès de lui et qu'il me ferait rendre ou payer tout ce qui me manquerait. Les ordres que reçurent en même temps Chekfazoula et le raja portaient : à l'un, de me laisser tranquille ; à l'autre, de me fournir tout ce dont j'aurais besoin.

Cela remit mon esprit dans un état de sérénité dont il était privé depuis longtemps et jeta mes ennemis dans beaucoup de confusion. Ils me firent proposer de reprendre mes

bateaux, que je savais à n'en pouvoir douter avoir été pillés en partie; ce que j'acceptai néanmoins, pourvu qu'ils les amenassent à Dinapour. Ils ne le voulurent pas; mais, le lendemain, ayant fait leurs réflexions, ils y consentirent, ce que je leur refusai à mon tour, leur demandant seulement les vivres et effets nécessaires pour notre voyage. Ils eurent la dureté de ne pas vouloir les accorder, sans doute parce qu'ils imaginaient que, dépourvu de tout, je serais obligé d'en passer par où ils voudraient. Mais je ne voulus point entendre à rien, craignant leurs pièges.

Enfin, sans linge, sans habits que ce que nous avions sur le corps, nous partîmes le 1er mars avec nos deux pièces de canon et nos armes pour nous rendre à Murshidabad auprès des Anglais auxquels j'avais demandé les honneurs de la guerre. Mes canons furent conduits par terre avec un petit détachement dont je donnai le commandement à M. Chevalier et nous nous embarquâmes sur des petits bateaux du raja où à peine pouvions-nous remuer.

Je n'étais pas encore au bout de mes peines comme je l'avais pensé, car, le 3, après avoir dîné, venant de rentrer dans mon petit bateau, un de mes rameurs voulant placer dedans un fusil le laissa partir et me lâcha le coup dans l'épaule gauche qu'il me perça au-dessus de la clavicule entre le nerf et l'os. Heureusement le coup fut un peu rompu par un bouton qu'il rencontra d'abord. La balle avait presque passé de part en part, à l'exception de la peau, qu'il fallut ouvrir derrière l'épaule pour la retirer de même que la bourre. Quelque malheureux que fût ce coup, j'ai bien des grâces à rendre à Dieu de ce qu'il avait été dirigé si heureusement et du bonheur qui me fit trouver chez un de mes gens assez d'onguent pour que le chirurgien, qui était dénué de tout remède, pût me panser jusqu'au 9, jour de notre arrivée à Murshidabad. Cette blessure m'occasionna de grandes souffrances les premiers jours; mais, grâce au Seigneur, en trente-deux ou trente-trois jours elle a été entièrement guérie et sans aucun accident.

Nous nous délassâmes de notre faiblesse chez notre ami

jusqu'au 20, que, de concert avec lui et sur les offres de MM. les Hollandais de Cassimbazar, je me rendis chez eux, où M. Vernet, leur chef et mon ami de longue main, nous a parfaitement reçus. Lui et tous ces Messieurs continuent à nous combler de politesses. C'est de cette colonie que je t'écris, chère amie ; jusqu'à ce qu'il doive partir quelque vaisseau pour Europe ; je continuerai formellement à te mander ce qui pourra m'intéresser.

Du 10 août 1758.

Je reprends, ma chère amie, ma narration pour te dire que mes bateaux m'ont été rendus par les Anglais et tous les effets qui n'ont pas été pillés par Chekfazoula ou ses gens, hormis les munitions de guerre. Mais une si grande quantité de marchandises, d'effets et d'argent a tellement disparu que je suis ruiné à jamais si Messieurs les Anglais, qui m'ont promis de me faire rendre le tout, ne peuvent y parvenir.

Ils ont enfin décidé mon sort d'une façon tout à fait honorable. Nous ne sommes point prisonniers de guerre, et, par conséquent, point sujets à échange, ce qui est sous certaines conditions qu'ils ont cru nécessaires pour leur sûreté et qui ne me font qu'honneur. Ce qui m'a beaucoup plus flatté sont les deux pièces de canon à la minute que j'avais pendant ma campagne, que le commandant des troupes anglaises, actuellement gouverneur de Calcutta, m'a données en présent de la façon du monde la plus distinguée.

Sauvé de tant de périls, ma chère amie, et assez heureux pour mériter d'aussi sensibles marques de distinction de la part de nos ennemis, cela ne doit-il pas me faire augurer que Messieurs de la Compagnie voudront bien travailler avec empressement à me procurer une grâce militaire qui prouve aux Anglais que ma nation sait, comme eux, donner un prix à mes services ?

Je vais, chère et bonne amie, terminer ma lettre pour qu'elle se trouve prête pour le départ. Pour peu qu'il diffère, je joindrai à ce paquet une autre lettre pour toi.

Ne sois point inquiète de ma santé. Je me porte actuelle-

ment, grâce à Dieu, assez passablement. Je n'ose, vis-à-vis de toi, parler de notre réunion. Les circonstances ne peuvent la favoriser pour songer à te proposer un nouveau voyage des Indes. Cela dépendra, par la suite, de ta santé, de la paix, et de ta volonté, qui, malgré ma tendresse, sera toujours mon guide.

Si les événements de la guerre ne m'ont pas été doublement funestes, tu as dû recevoir quelques secours que je t'ai fait passer et dont je t'ai donné avis par duplicata et par triplicata. Si les décrets du Seigneur, après avoir essuyé tant d'infortunes et de malheurs, me préparaient encore ma fin sans avoir été dans la situation de pourvoir à ce qui peut te concerner, ne dois-je point espérer que tous nos amis agiraient avec force pour engager la Compagnie à ne point abandonner la veuve de deux hommes qui l'ont bien servie [1] et avec tout le désintéressement imaginable ?

Au reste, je te le répète, je me porte assez bien grâce au Seigneur.

Je t'embrasse, etc.

1. Mme Courtin avait d'abord été mariée à un autre agent de la Compagnie, M. Direy, dont elle était devenue veuve. (Hill. *Ouvr. cité*, p. 136.)

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS.

